

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

*Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

68ième année. — 5 sous le numéro.

Montmagny, samedi, le 17 novembre 1951

No 44

De la millérite dans notre comté

IL FAUT ÊTRE PRUDENT

Je ne te mangerai pas mon ami, le cheval

Lorsqu'on l'amène à l'abattoir pour faire de la chair vaillante et pure une simple mangeaille, tu dois te dire, mon ami le cheval, que notre époque est tombée bien bas. Tu te souviens des temps héroïques de l'humanité, où tes ancêtres étaient mieux appréciés. Depuis des temps immémorables, tu étais un animal noble, étroitement lié à la destinée de l'homme. L'empereur des Huns, Attila, se laissa enterrer avec son fidèle compagnon qui le portait sur son dos vers les grandes conquêtes, tellement il l'aimait. Même les barbares l'appréciaient à tel point qu'ils ne voulaient l'échanger que contre une femme et encore il fallait qu'elle fût d'une beauté égale à la tienne.

Depuis l'époque des Romains, l'appellation qui désignait les citoyens nobles et les guerriers de haute classe, dérivait de ton nom. Tu étais témoin de gestes vraiment héroïques et courageux, inspirés par une foi chrétienne intense que nous ne sommes pas capables d'imaginer aujourd'hui. Tu partageais certainement l'amour de Dieu et l'enthousiasme de ces chevaliers chrétiens qui partaient combattre les infidèles et répandre la gloire de Dieu.

Tu étais le fidèle compagnon du roi Saint Louis, tu emportais Sainte-Jeanne d'Arc à la bataille et tu devais lever la tête bien haut, lorsque tu passais en revue, avec ton maître Napoléon, la garde impériale.

Si l'on te dépèce en morceaux pour remplir les ventres affamés des hommes qui, ayant perdu la faim pour des choses spirituelles, engloutissent une double quantité de nourritures terrestres, tu peux bien te dire que les temps chevaleresques n'existent plus. Je ne pourrais pas partir avec toi, une épée à la main, pour gagner le cœur de ma dame, dans un tournoi quelconque, comme cela se faisait à l'époque de la chevalerie.

Ce n'est pas par hasard que les plus grands artistes de l'humanité taillèrent ta statue imposante, fière et insoumise qui symbolise l'élan, l'enthousiasme et le courage. Aujourd'hui, nous nous massacrions avec des machines et ce jeu facile et impressionnant nous commence à plaire tellement que nous allons devenir des machines nous-mêmes bientôt.

(Suite à la page 8)

AU BUREAU DE POSTE

DURANT LES FÊTES

Le ministre du Travail, l'hon. Milton F. Gregg, annonce aujourd'hui que, cette année encore, les bureaux du Service national de placement viendront en aide au ministère des Postes dans le recrutement de la main-d'œuvre supplémentaire requise pour le temps des Fêtes.

La période d'emploi variera de cinq jours à deux semaines et le premier groupe de travailleurs temporaires sera embauché vers le 15 décembre. Le taux de salaire cette année a été fixé à 85 cents l'heure.

Les maîtres de poste et les gérants des bureaux locaux du S. N. P. s'occupent déjà de préparer le recrutement, et M. Gregg recommande aux personnes qui désirent obtenir ces emplois temporaires de s'inscrire le plus tôt possible, au plus proche bureau local, afin que les maîtres de postes puissent avoir une idée du nombre disponible, avant le 15 décembre.

Seules les personnes en chômage complet seront acceptées et les anciens combattants auront la préférence. Les candidats seront choisis à même les listes d'admissibilité de la Commission du service civil, les listes des personnes expérimentées dans ce travail et les listes des candidats inscrits auprès du Service national de placement.

Le timbre de Noël à Montmagny

Notre campagne annuelle du Timbre de Noël s'ouvre sous d'heureux auspices, ayant reçu le bienveillant appui de S. E. Mgr Bruno Desrochers, évêque de Ste-Anne.

"Je suis heureux, nous écrivait Son Excellence, de donner mon

patronage à la souscription du "Timbre de Noël" que lance la Ligue antituberculeuse de Montmagny.

"J'espère que, encore cette année, votre appel recevra chez mes chers diocésains, un accueil sympathique et généreux.

"Agréez, cher monsieur, avec ces vœux sincères, mes bénédictions pour votre œuvre et pour tous ceux qui l'encouragent et la soutiennent."

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'ajouter un mot aux souhaits formulés par le premier pasteur de notre diocèse. Vous recevrez 200 timbres. Gardez-en le plus possible. Merci d'avance pour votre encouragement.

Dr A. Dumas, Secrétaire.

Bientôt à Montmagny

La Société St-Jean-Baptiste de notre ville nous apprend qu'elle aura le plaisir de recevoir, d'ici quelques semaines, M. Gérard Fillion, directeur du journal "LE DEVOIR", qui viendra donner une conférence aux membres de la Société.

S'APPUYANT d'un rapport émanant du Département des Mines, on a su créer toute une sensation dans la province, en déclarant qu'on trouve du nickel présentement, dans les comtés de Montmagny, L'Islet, Bellechasse et Dorchester. Cependant, à la minute où nous écrivons ces lignes, aucun communiqué officiel n'a encore été publié, quant à la teneur des échantillons prélevés.

Va de soi que de plus en plus nombreuses se font les demandes de permis et de formules d'enregistrement. On estime à déjà plusieurs centaines les réclamations, qui comprendraient à date quelquel 75,000 acres de terrain.

Il faut tout de même que les nôtres fassent preuve de grande prudence. Qu'ils se souviennent des trop lourdes pertes qui furent jadis faites à la suite de courses du genre et qui se terminèrent par des faillites.

Il est rumeur qu'une puissante compagnie est présentement en formation et que des lots, qu'on dit "riches", ont été achetés. De

précieuses découvertes auraient été faites dans le comté de Montmagny, par la firme Ascot Metals, Ltd., laquelle, comme on le sait, a une importante exploitation près de Sherbrooke.

Nous ne voudrions pour rien au monde jouer le rôle d'éteignoir, pas plus nous opposer au progrès des comtés qui nous environnent, mais il ne faudrait tout de même pas que l'ambition fasse perdre aux nôtres les économies qu'ils surent réaliser au prix de si grands sacrifices. D'autre part, nous sommes en un temps où la prudence est plus nécessaire que jamais: il y a, partout, autant d'exploiteurs que d'exploités. La soif de lucre et l'hypocrisie intriguent de paître le constamment à faire chanter les ambitieux imprudents.

Évitons avant tout le miroir aux alouettes!

Pesons sensément le pour et le contre: l'analyse reste nécessaire en toute chose sérieuse.

Nos géologues nous seront d'un grand secours, et si leurs études prouvent que "la bonne terre de chez nous" recèle des trésors comme il en est dans tous les coins du sous-sol de notre province, allons-y.

En somme: Si les échos qui remplissent présentement l'air n'ont rien de faux ou d'exagéré — ce que nous souhaitons très sincèrement — notre région connaîtra une ère de prospérité fort avantageuse à l'entière collectivité, et qui nous permettrait la réalisation de belles et grandes choses.

Restons confiants, sans plus d'enthousiasme qu'il en faut. Pesons froidement les choses et, ce qu'à Dieu plaise, si nos régions sont vraiment prometteuses, sachons être habiles, afin de ne se pas faire exploiter malproprement par de véreux prospecteurs. Rappelons-nous que d'innombrables expériences ont su grandir le nombre des "avertis" et qu'on les consulte avant de glisser son actif dans le jeu.

Multiplions les recherches et, si les quantités sont vraiment avantageuses, de cette sorte de sulfure de nickel qu'est la millérite, qu'on s'y prête alors, au profit de tous.

L'enseignement de la musique

La Commission scolaire de la ville de Montmagny s'est assurée les services de M. Narcisse Béchard pour l'enseignement de la musique aux garçons.

M. Béchard pourrait encore recevoir une dizaine d'élèves. Prière de s'adresser au R. F. Directeur du Collège du Sacré-Cœur pour présentation de nouveaux élèves.

LEURS ALTESSES A LIVERPOOL

C'est après avoir lutté pendant plusieurs jours avec "des vagues hautes comme des montagnes", que le puissant paquebot "Empress of Scotland" accostera à Liverpool, samedi matin, 17 novembre, où Leurs Altesses Royales la princesse Elizabeth et le duc d'Édimbourg descendront, rentrant en Angleterre de leur long voyage au Canada.

De cette ville comptant plus de 800,000 âmes, par train spécial, la Princesse et de Duc quitteront Liverpool pour Londres, où ils arriveront dans la soirée, à la (Suite à la page 8)

Commémoration des morts

Notre ville a su se souvenir dignement et pieusement, dimanche passé, de nos braves concitoyens morts aux champs d'honneur, au cours des deux guerres mondiales.

Le Régiment de Montmagny a organisé une fête commémorative auprès du cénotaphe, après la messe militaire. Les officiers et les soldats du Régiment arrivèrent sur la place du monument, en formation, précédés de la fanfare et suivis des vétérans de deux guerres. Autour de la stèle commémorative se tenaient des gardes d'honneur quatre représentants de différentes branches des forces armées: de l'aviation, de la marine, de l'armée de terre et de la gendarmerie royale.

Après l'hymne national, le public assez nombreux a été invité par le Major J.-Y. Godreau, agissant en maître de cérémonie, à observer deux minutes de silence. L'inspection des soldats et

vétérans a été faite par le député fédéral de Montmagny-L'Islet, Me Jean Lesage, accompagné de M. le curé Albert Painchaud, des maires, de la ville et de la paroisse, et du Capt. J.-W. Berger.

L'aumônier du Régiment de Montmagny, le Capt. Gérard Marchand, curé de la paroisse St-Albert-le-Grand, a prononcé une allocution, dans laquelle il a souligné la part de gratitude que nous devons tous à ceux qui sont morts pour nous, afin que nous puissions vivre la vie comme nous l'entendons.

Les couronnes ont été déposées au monument par les représentants des autorités civiles, militaires, religieuses et par les familles dont les membres sont morts à la guerre. Accomplissant ce geste touchant, Me Jean Lesage, pour l'Etat; M. Jos. Boulanger, pour la Province; M. le curé Albert Painchaud, pour l'Eglise; S. H. le maire Louis-O. Roy, pour

la ville de Montmagny; M. le maire Irénée Poirier, pour la paroisse; Lt-Col. J.-A. Tremblay, pour le Régiment de Montmagny; le Major Conral Bellefleur, pour le Col. P.-J. Godreau; M. Arthur Lauzon, pour la Chambre de Commerce des Jeunes; M. Laval Paquet, par l'O. T. J.; le Dr Lomer Lemieux, pour le club Rotary; le Capt. J.-W. Berger, pour la Légion Canadienne.

Des couronnes ont été déposées également de la part des familles Rousseau, Béchard, Ernest Jacques, de la part de Mme J. Aimé Dion, Mme Gendron, de la famille Emile Roy et Lucien Buehland.

La prise du salut des formations a été effectuée par le Lt-Col. J.-A. Tremblay, ayant à ses côtés la Major J.-Y. Godreau, le Capt. Masson, Me Jean Lesage et les maires de la ville et de la paroisse.

A LIRE EN PAGE 3

Les discours prononcés par

MM. LESAGE et LAPALME

Dimanche dernier — à Montmagny. —

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Imprimé et édité par les EDITIONS MARQUIS, Ltée
à 19, rue Saint-Thomas, Montmagny, P.Q. (Canada)



Directeur-gérant :
Maurice MARQUIS

A la rédaction :

R. Pérusse et M. Smol.



Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par année pour le Canada et \$2.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

DIEU ET PATRIE

EDITORIAL

L'UN DES PLUS GRANDS SCANDALES DE LA PROVINCE

LA GRANDE ENTREPRISE LE LA CORRUPTION MORALE ET PHYSIQUE POUR ACHETER DES CONSCIENCES. — LE NOMBRE DE PERMIS DE VENTE D'ALCOOL DOUBLE. — LE CHIFFRE DE VENTE TRIPLE. — INVITATION OUVERTE A LA DEBAUCHE GENERALE.

Il devient de plus en plus évident que s'il n'en dépendait que d'eux, certains dirigeants politiques seraient capables de changer toute la province de Québec en un vaste lupanar. Heureusement que la population ne se prête pas totalement aux innombrables trucs et invitations à la débauche que lui tendent les empoisonneurs hypocrites du régime actuel.

Le nombre de permis de vente de liqueurs alcooliques a presque doublé, dans la province de Québec, depuis la fin de la guerre, et le chiffre de vente a triplé et dépasse aujourd'hui la somme de \$106 millions par année. La montée en flèche continue toujours. M. Georges Lapalme a révélé, le onze novembre, à Montmagny, que le gouvernement a donné plus de mille permis nouveaux, cette année.

L'opinion publique commence à protester un peu partout dans la province contre ce grand scandale. Nous apportons quelques témoignages de cette indignation comme elle se révèle dans les journaux qui n'appartiennent pas tous au parti adverse de M. Duplessis.

Deux journaux d'Ottawa, le "Citizen" et "Le Droit" ont dévoilé au public la situation scandaleuse qui règne, à ce sujet, à Hull. M. Lapalme a cité plusieurs cas précis rapportés par ces journaux. En effet, si l'on trouve des jeunes filles de 13 ans servies dans les grills, on se rend compte de l'envergure du danger qui menace l'avenir même du pays. "Le Canada" de Montréal a écrit à ce propos, qu'il devient de plus en plus difficile à un honnête homme de s'attabler quelque part dans nos grandes villes, sans être l'objet d'ignobles sollicitations. "D'un bout à l'autre de la province de Québec, le gouvernement Duplessis, toujours anxieux de grossir sa caisse électorale, tolère des infractions à la loi" — a déclaré aux Communes le Dr Pierre Gauthier.

Un journal local de Trois-Rivières, "L'Avenir de la Mauricie", décrit la situation déplorable dans la ville et les environs et conclut: "Nous jetons les hauts cris mais nous avons conscience que, tant qu'on recrute des organisateurs d'élection pour remplir les cadres de la Police des Liqueurs, il sera difficile de revenir à des pratiques plus orthodoxes."

Un quotidien de Montréal, "Le Devoir", dit qu'une foule de curés se sentent débordés par la montée irrésistible de l'alcool et se déclarent incapables de l'enrayer sans la collaboration publique. Nous avons une loi contre les abus, mais elle n'est pas respectée. Le journal mentionné plus haut ajoute: "M. Duplessis est chatouilleux en matière d'autorité. Quand un ouvrier n'observe pas les prescriptions concernant le piquetage, il le fait bâtonner, condamner et emprisonner. Pas de tolérance. Mais mille, deux mille, cinq mille hôteliers, taverniers, restaurateurs, aubergistes peuvent violer ouvertement la loi, favoriser l'ivrognerie, corrompre la jeunesse; M. Duplessis a les yeux fermés. L'autorité devient tout à coup indulgente, accommodante, molle. L'explication est simple: la tolérance s'achète; elle s'achète par l'amitié, par les convictions politiques, par les contributions à la caisse électorale. On raconte beaucoup de choses sur le banditisme que les organisateurs d'élections exercent à l'endroit des détenteurs de permis."

Le parti qui n'oublie jamais d'exploiter le sentiment le plus sacré de notre population pour se cramponner au pouvoir devrait cesser immédiatement cette entreprise de la corruption physique et morale, ne serait-ce que pour se rendre aux désirs de nos Evêques qui viennent d'entreprendre une lutte ouverte à l'alcool, à travers la province ecclésiastique de Montréal.

BILLET

CONDOLÉANCES

On a raison de dire que rien n'est plus délicat à composer que de sympathiques condoléances. On a beau croire au mot si sensé de Boileau: "Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement", il est vraiment d'autant plus difficile de s'exprimer en face d'une consolation à servir que l'on est attaché à la personne affectée.

Somme toute, mieux vaut, toujours, faire court, et, le plus souvent — puisque le cœur est de la partie —, une expressive poignée de main traduit mieux notre compassion que tous les mots que l'on pourrait échapper.

Parlant de phrases malheureuses en telle circonstance, j'ai mémoire d'une femme qui disait, un jour, à un voisin dont un accident de la route venait de coucher dans le cercueil son plus vieil enfant: "Non, mais pensez-vous que c'est là l'a ben frappé?"

Il y a cependant plus pommé: Devant les larmes d'une jeune maman, dont la mort avait pris l'unique marmot, une délicate parente, tentant de la consoler "en douceur", lui dit:

— Non, mais, regardez-moi-la donc pleurer! C'est rien qu'un ange de plus au ciel; tandis que, s'il avait vécu, c'enfant-là, qu'il vous dit qu'il aurait pas fini sur la potence...

Sagement, résumons-nous au mieux possible devant ceux dont l'âme est lacérée par le malheur.

Un affectueux baiser, une larme éloquente, une franche poignée de main savent vraiment et très bien prouver une sympathie sincère.

— Cousin PONS

Les galéjades d'un gars léger

MAITRE JEAN sut une fois de plus personnifier le sage, et c'est fort correctement que, vainqueur, il présenta la palme à ses amis.

Rien n'est plus juste que ce mot d'Albert Lozeau:
Les meurt-de-faim
Et les artistes
N'ont pour tout bien
Que leurs cœurs tristes.

C'est en lisant certaines boutades qu'on réalise la justesse de l'axiome: "L'esprit qu'on veut avoir... gâte celui qu'on a."

On m'assurait, hier, qu'une bonne chemise ne peut subir que trente-quatre blanchissages... Il nous en faut donc absolument plus qu'une... pour être propre toute l'année.

N'y a-t-il pas de l'amer piquant dans la Mère Picon?

Une vieille chanson du XVIII^e siècle, dont l'écho est toujours de mise:

Et l'on voit des commis,
Mis
Comme des princes,
Qui sont venus
Nus
De leurs provinces.

Et l'on voit des hommes d'une patience à ne dire mot où tant d'autres disent maudit.

— GUSTAVE.

SEMAINE NATIONALE DU LIVRE

La lecture enrichit notre existence

Nombreuses sont les personnes qui disent adieu à la lecture, une fois franchi le seuil de l'école pour la dernière fois. On s'imagine que de se plonger dans les pages d'un livre intéressant au cours de longues soirées d'hiver nous fatiguerait comme lorsqu'on apprenait des leçons ennuyantes dans les manuels scolaires. Beaucoup de gens ne trouvent du plaisir qu'à la lecture d'histoires criminelles ou se délassent par la consommation des "comics".

Pourtant, nous sommes allés à l'école pour acquérir des connaissances nous permettant de continuer à nous instruire, perfectionner et éduquer pendant le reste de notre vie. Le monde d'aujourd'hui avance d'un pas de géant dans tous les domaines de l'activité humaine, et ceux qui ne savent pas ou ne veulent pas se tenir au courant de tout ce qui se passe non seulement dans le domaine qui touche leur activité quotidienne, mais partout ailleurs ne peuvent pas réussir dans la vie. Quel que soit le métier ou la profession que nous pratiquons nous avons besoin de nous intéresser à tous les problèmes qui s'y attachent directement ou indirectement, afin de nous perfectionner, de prévoir le développement futur, d'éviter les fautes, en un mot, de réussir.

On peut affirmer que la lecture est l'expérience précieuse des générations qui nous est transmise pour nous faciliter la tâche et nous aider.

En plus de ce besoin utilitaire et pratique, la lecture peut enrichir et intensifier notre vie intérieure. L'homme qui ne lit jamais rien ressemble à un prisonnier solitaire enfermé dans une cellule pour le reste de sa vie. Il ne s'occupe que de ses besoins élémentaires, n'ayant aucun contact avec le monde extérieur. Notre âme, dans sa partie intellectuelle non moins que dans sa partie sentimentale, a besoin de nourriture spirituelle comme notre corps exige la nourriture matérielle. Les facultés de notre raison et les dispositions généreuses de notre cœur s'exercent, se développent et s'épanouissent par la bonne littérature. Les bons ouvrages édifient forment notre caractère et notre jugement. L'auteur d'un livre transporte notre imagination en face de diverses situations de la vie humaine avec tous ces problèmes qui peuvent devenir, un jour, les nôtres.

On dit, avec raison, que chaque nation possède les ouvrages littéraires et les écrivains qu'elle mérite. Pour jouir d'une culture nationale florissante, la collaboration entre les auteurs et le public est absolument nécessaire. Ils représentent les deux facteurs qui créent ensemble les richesses spirituelles du pays. Si le public ne montre de prédilection que pour les platitudes, les histoires criminelles ou les "comics", il n'y aura jamais de littérature digne de ce nom.

C'est pour cette raison que la présente semaine nationale du livre nous rappelle que le bon livre doit nous accompagner pendant toute la vie, comme un ami intime qui nous console dans notre détresse, nous divertit, nous rend meilleurs et enrichit notre existence.

Critique inadmissible

DU PRIX DU LAIT

Un peu partout dans la province on a annoncé récemment une augmentation du prix du lait. Cette augmentation se traduit par un sou ou une fraction de sou la pinte, selon les régions. Pour Montmagny, il en a été d'un sou de plus la chopine et deux cents pour la pinte. La Commission provinciale de l'industrie laitière a tenu compte avec raison de l'augmentation du coût de production en décrétant cette hausse. Elle vient même un peu en retard. Il n'est pas exagéré de dire que le prix du lait ne galope pas aussi vite que le prix des moulées, des engrais chimiques et des machines aratoires. Mais pourquoi insister là-dessus? En ville, chaque augmentation du prix du lait est très mal vue de la population ouvrière, les familles nombreuses en particulier. On comprends cette situation. Le lait est un aliment essentiel, impossible à remplacer, surtout là où il y a des enfants en bas âge. Les prix du lait équivalent à supprimer le pain chez les adultes. Encore faudrait-il qu'on ne mesquine pas, dans trop de familles dites pauvres, sur le fait qu'on trouve trop cher à 17 ou 18 cents la pinte, tandis qu'on n'hésite pas à payer sans protester 7 cents les six onces pour une liqueur gazeuse qu'un spécialiste de la question a qualifié d'"innommable lavasse". En calculant la pinte à 40 onces, cette liqueur qui ne contient pas un centième d'once de principes nutritifs est vendue au prix exorbitant de 46 cents la pinte. Voilà tout de même une différence qui est loin d'être déshonorante pour le lait. Le moyen de concilier le porte-monnaie du consommateur et l'intérêt du producteur, dont il faut absolument tenir compte sous peine de voir tarir les approvisionnements à la source, il a déjà été indiqué: ce serait de diminuer les frais de manipulation et de distribution du lait. Il y a longtemps qu'on a signalé l'absurdité d'une distribution du lait sur le perron ou le pas de la porte par quinze ou vingt compagnies différentes sur un même tronçon de rue. A New-York, par exemple, on s'est avisé que le consommateur pourrait bénéficier de prix moindres pour le lait, sans léser les droits du producteur, si celui-ci voulait seulement se donner la peine d'aller à l'épicerie du coin chercher sa bouteille de lait. C'est sans doute demander trop d'efforts, mais la solution est peut-être à ce prix. Le remède est donc en grande partie entre les mains du consommateur. A lui de l'essayer. Quant à faire payer le producteur pour l'incurie des gens de la ville, incapables de s'organiser pour éliminer des frais inutiles, c'est vraiment pousser l'exigence au delà des bornes permises. Le lait, comparé aux autres produits et au salaire horaire des ouvriers, coûte moins cher qu'en 1939. Les cultivateurs n'ont donc pas à s'excuser ou à s'accuser, même si on les traite d'exploiteurs.

— B. BERUBE.

JEAN LESAGE et G.-E. LAPALME

A MONTMAGNY, DIMANCHE DERNIER

Une grande assemblée libérale eut lieu, dimanche passé, au Manège Militaire de Montmagny, où un banquet aux Maitres fut donné en l'honneur de Me Jean Lesage, député fédéral de Montmagny-L'Islet et adjoint parlementaire du ministre des Affaires Extérieures, en présence du chef libéral provincial, M. Georges-Émile Lapalme. La salle du manège pouvait à peine contenir le public très nombreux venu de la ville et des paroisses voisines.

Comme l'avait dit dans son discours de bienvenue l'avocat J. Maréchal, qui agissait comme maître de cérémonie, il faudrait choisir l'arena pour une prochaine semblable rencontre. Le banquet se tenait sous la présidence des maires de la ville et de la paroisse de Montmagny et de plusieurs maires des comtés de Montmagny et de L'Islet.

MM. Jean Lesage et Georges-É. Lapalme prononcèrent des discours captivants, dans lesquels ils donnèrent une analyse concrète de nos problèmes actuels. Le député fédéral de Montmagny-L'Islet expliqua avec une franchise qui honore les causes du chômage chez nous, l'impossibilité et l'inefficacité de contrôler des prix et le souci du gouvernement fédéral d'assurer la sécurité sociale à tous les citoyens. Le chef libéral provincial s'attaqua avec son éloquence habituelle et très impressionnante aux déficiences et injustices sociales dans la province.

"Je vous paye avec mon amitié et mon cœur"

Au début de son discours, Me Jean Lesage a félicité les organisateurs pour le grand succès de cette réunion. Mon premier geste, disait-il, est de vous exprimer ma très profonde reconnaissance pour être venus si nombreux. Votre présence en si grand nombre me touche profondément. Je suis attaché à vous; je n'ai pas d'argent pour vous payer, le plus que je peux vous donner, c'est mon amitié et mon cœur, que vous avez gagné depuis longtemps. Il a insisté à cette occasion, sur la nécessité des contacts intimes des députés avec leurs électeurs. Il a dit à propos de sa récente mission en Europe, qu'on ne peut revenir du vieux continent sans un sentiment de fierté pour le Canada et de pitié pour les pays d'outre-atlantique, où les prix sont beaucoup plus élevés et les salaires beaucoup plus bas qu'ici.

Le problème du contrôle des prix

Parlant ensuite de grands problèmes nationaux de l'heure présente, il a démontré que le contrôle des prix ne pourra pas enrayer la hausse du coût de la vie. Ce qui compte, disait-il, c'est le revenu d'un homme à l'égard de ses besoins. La dévaluation du dollar n'a pas empêché l'élévation continue de notre niveau de vie, depuis 50 ans. Le contrôle des prix est possible et efficace pendant une période d'urgence, au cours d'une guerre, mais il est inefficace et impossible pour une période indéfinie, dans laquelle nous nous trouvons présentement.

La réglementation des prix s'avère inopérante sur le plan national seulement. Le Canada est un pays exportateur et importateur. Or, le coût des matières importées a doublé ou triplé et pour les exportations c'est la même chose. Alors, comment imposer le contrôle sur le plan national, quand il n'y en a pas sur l'échelle internationale? Toutes ces choses se tiennent ensemble et il faut trouver une solution internationale, ce que nous avons essayé de faire, à Genève.

Le chômage chez nous et ses causes

Je serai très franc, continuait Me Jean Lesage, pour parler du chômage à Montmagny. La manufacture de soie se trouve dans une situation difficile et une autre travaille au ralenti. Cette situation est provoquée par le réajustement qui est nécessaire à cause de facteurs qui sont en dehors de notre portée. Au début de la guerre de Corée, les manu-

facturiers ont monté leurs stocks et les grossistes leurs inventaires. A l'heure présente, l'acheteur se refuse à l'offre abondante, il trouve qu'il paye trop cher. Les grossistes ne donnent plus de commandes, pour ne pas subir des pertes, la production en souffre et le ralentissement des affaires s'ensuit.

Toutefois, c'est une période temporaire de réajustement et la production recommencera; espérons qu'on évitera les erreurs passées de "stocker".

Ce que je peux faire, a dit le député de Montmagny-L'Islet, durant cette période de réajustement, c'est de convaincre les officiers de la Défense Nationale de donner plus de contrats à nos manufacturiers. Je ne sais pas jusqu'à quel point les mesures financières du gouvernement ont aussi influé sur ces difficultés passagères. C'est vrai que, par suite des restrictions des crédits les grossistes ont été obligés de diminuer leurs inventaires, ce qui ne fait pas tort à l'économie canadienne.

Le système contributoire pour les pensions de vieillesse

On sait que notre député au fédéral a beaucoup contribué à l'institution des pensions de vieillesse, puisqu'il était président du comité parlementaire qui avait élaboré le projet. M. Lesage ne s'en attribue pas le mérite exclusif.

Evidemment, pour donner une pension universelle, il a fallu instituer un système contributoire. Le gouvernement ne peut pas distribuer l'argent comme un magicien. Afin que tout le monde puisse dire qu'il a le droit à ces pensions, il faut que tout le monde participe à les financer. Le gouvernement en fait qu'administrer l'argent des citoyens.

La contribution sera la suivante: 2% de la taxe de vente actuelle sera prise pour les pensions, les corporations payeront 2% d'impôt et certaines personnes verront leurs revenus additionnels, pas les salaires, taxés de 2%. C'est-à-dire, si l'on paye un impôt sur le revenu de \$100 par exemple, l'année prochaine on payera \$102.

Quelque 700,000 personnes âgées de 70 ans et plus vont bénéficier de cette pension universelle, de \$40 par mois. Cela va entraîner une dépense du gouvernement fédéral de \$343 millions; il paye en plus 50% des pensions aux personnes nécessiteuses de 65 à 70 ans, l'autre moitié est payée par le gouvernement provincial. Récemment, M. Duplessis a dit que la loi provinciale est plus généreuse, parce qu'il n'y aura pas de nouvelles taxes pour les pensions. Or, le gouvernement



provincial ne donnera pas plus que par le passé et le gouvernement fédéral n'a pas non plus, institué une nouvelle taxe pour financer de moitié les pensions aux personnes nécessiteuses.

Assurer la sécurité à tous les citoyens

A la fin de son discours, Me Jean Lesage a insisté sur la nécessité de faire tous les efforts possibles pour atteindre plus de justice sociale. Nous ne vivons plus dans une époque où 80% de la population demeurerait à la campagne. Dans ces temps-là, les voisins, assuraient par l'entraide la sécurité de leurs concitoyens. Aujourd'hui, par contre 60% des Canadiens habitent les villes, où l'ouvrier ne connaît même pas son voisin, où il n'y a pas de sécurité pour lui. Il est du devoir de tous les gouvernements, à tous les échellons, municipal, provincial et fédéral d'assurer la sécurité à tous. Puisque l'industrialisation profite à tout le monde, nous devons payer le prix du confort et procurer la sécurité à tous ceux qui l'ont perdue à cause de cette industrialisation. La doctrine vraiment démocratique, c'est celle qui contient les principes de la justice sociale.

En s'adressant à Me G. Lapalme, Jean Lesage déclare: "Vous êtes le champion de la justice sociale et c'est comme tel que je vous présente."

• — •

Le chef du parti libéral provincial a prononcé son premier discours à Montmagny. L'auditoire le suivait avec la même attention tendue que pour les paroles du député fédéral.

Il a rendu, tout d'abord, hommage à cet ami qu'est pour lui Me Jean Lesage et il a rappelé, à ce propos, une réunion, où ils ont discuté de l'avenir du parti; ce fut notre député à Ottawa qui avait converti les autres à la candidature de Lapalme comme chef du parti provincial.

En parlant des qualités éminentes de Me Jean Lesage, de son ascension qui n'est pas due au hasard mais à l'activité débordante, au travail et à l'étude, M. Lapalme a félicité ses électeurs de l'avoir choisi et a déclaré que ces derniers sont en droit de se demander jusqu'où parviendra-t-il avec ses qualités.

Le chef libéral provincial dit ensuite qu'il va parler de la politique provinciale, à la demande de ses amis de Montmagny. "Je ne crois pas descendre, disait-il, de parler du député provincial du comté, parce qu'il se trouve loin du pays. Pourtant, pendant les élections en 1948, il est venu faire la propagande dans mon

comté pour le colonel Drew. Je lui pardonne, mais je reviendrai quand même plus tard à Montmagny."

Les injustices sociales

M. Lapalme a rappelé que si certains pays en Europe se trouvent aujourd'hui au bord de l'abîme devant la menace communiste, c'est parce que les dirigeants de ces pays ont oublié de réparer à temps les injustices sociales, et la Russie Soviétique en profite maintenant. La France a failli tomber sous la dictature communiste; elle a su éviter cette catastrophe, en appliquant des mesures sociales très avancées. Nous sommes dans l'enfance sur ce point de vue, chez nous.

Les pères de famille et les frais scolaires

Il y a présentement dans la province de Québec une classe nombreuse de gens — ce sont les pères de famille qui envoient plusieurs enfants à l'école. Puisque la scolarité obligatoire et gratuite n'existe plus, les enfants reviennent de la classe avec un compte de \$50 ou plus.

Or, dans la province la plus riche et qu'on dit la plus éclairée, les pères de familles nombreuses sont obligés d'envoyer leurs enfants au travail au lieu de leur donner une instruction parfaite.

Voilà une des injustices que nous nous engageons à réparer, déclare M. Lapalme.

La misère des fonctionnaires

Le chef libéral a souligné aussi le sort peu enviable des employés civils. Il a cité une annonce parue dans un journal, qui invite les fonctionnaires à envoyer de vieux jouets à la prison de Québec pour les faire réparer et distribuer à la Noël aux enfants des employés du gouvernement. Il a mentionné l'exemple d'un département de spécialistes, d'où 125 personnes sont parties dans l'industrie privée. Si l'injustice sociale s'implante dans les rangs mêmes du fonctionnarisme, si le gouvernement paye mal ses employés, quel exemple pourrait-il donner pour les industriels et les employeurs de la province?

"Venez donc au Québec où les salaires sont bas"

La honte de la province, ce sont les affiches publicitaires qui annoncent aux États-Unis: "Venez donc au Québec où les salaires sont bas".

Où va donc l'argent et les ressources naturelles immenses, si la main-d'œuvre est payée très mal? Comment se fait-il que les journaliers et les spécialistes de chez nous s'expatrient en Ontario, pour inviter les autres dans leurs lettres aux journaux à faire pareil. C'est parce que, à To-

ronto, où récemment encore 4,000 québécois se sont installés, 60% des ouvriers possèdent maison et automobile.

Les salaires très bas dans la province de Québec représentent une injustice sociale qui s'applique au groupe le plus nombreux de notre population.

Le verre d'alcool — la marque d'un parti politique

Me Georges Lapalme s'attaqua enfin à ce qu'il appelle l'injustice sociale par excellence et un problème excessivement important. Il s'agit de la corruption scandaleuse qui s'ensuit du fait que le verre d'alcool représente, pour le moment, la marque d'un parti politique. Il a cité, à l'appui, les articles parus dans le journal d'Ottawa, "Citizen" qui décrit la situation à ce sujet, dans la ville de Hull. Là, comme partout ailleurs dans la province, on vend de l'alcool le dimanche et la semaine, même aux enfants, sans aucune intervention de la police provinciale. Les derniers chiffres démontrent qu'en 1951 on a accordé 1030 permis de plus que l'année passée.

M. Lapalme s'adresse à ses adversaires en disant: "Conservateurs, vous qui avez des enfants, voulez-vous voir vos garçons et vos filles un jour dans ces endroits. Vous ne pouvez pas répondre oui à vous et à votre femme."

Les richesses du pays doivent servir à la justice sociale

Pour assurer le bien-être à tous, il faut laisser profiter les gens du Québec des ressources du pays et non pas les donner aux étrangers au prix d'un sou la tonne. Quand on aura vidé l'Ungava, on ne recueillera que la somme de 400 millions — prix d'un high school en Amérique. Seriez-vous prêts à laisser partir pour l'étranger le sol de Montmagny et de L'Islet, où il n'y a même pas de minerai de fer, pour une somme pareille?

La victoire nous est assurée, dit, en conclusion, Me Georges-Émile Lapalme. Nous détenons 48% des votes et, jusqu'à maintenant, toutes les provinces ont gagné les élections avec un pourcentage pareil.

Prochaines conférences des Nations Unies

Le 18 novembre, à Rome:

Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Le 3 décembre, à Genève:

Commission ad hoc des prisonniers de guerre.

Session courante, à Paris:

L'Assemblée générale des Nations Unies (Sixième session ordinaire).

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES

PILULES MORO

Pour les

HOMMES

FAIBLES, TOUJOURS FATIGUÉS

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

Les idées et les faits A TRAVERS LES HEBDOS

L'INDUSTRIE DU TEXTILE EN CRISE, DANS LES CANTONS DE L'EST

L'industrie du textile est menacée grandement de chômage dans les Cantons de l'Est. On note une impasse dans les usines de tissage qui possèdent actuellement en stock environ 50 pour cent de leur production et qui sont aux prises avec un marché très difficile à aborder. Les entrepôts regorgent de marchandises impossibles à écouler actuellement. Il s'en suit que les heures de travail sont considérablement réduites. A Granby, où l'on compte une dizaine d'entreprises du genre, la situation est pénible pour les ouvriers, qui ne travaillent plus, pour une bonne partie, que quatre jours par semaine, depuis déjà deux mois, et la situation n'a aucunement tendance à l'amélioration. On dit que cette impasse se fait sentir non seulement à Granby, mais encore à St-Hyacinthe, à Drummondville, à Magog et à Sherbrooke. Le travail de nuit a été presque complètement contremandé depuis deux mois. (La Revue de Granby).

LE BESOIN DES LECTURES

Depuis longtemps se fait sentir au Canada et surtout dans notre province le besoin des lectures. Après avoir reçu une éducation et une instruction toute livresque, nos jeunes, fatigués d'avoir tant lu durant leurs années d'études, d'avoir tant feuilleté de gros et de petits bouquins, ne veulent plus se donner la peine de lire régulièrement afin de continuer à se cultiver, de se renseigner sur des idées et les faits à travers le monde, de se former sur des sujets divers une opinion bien définie, de se divertir aussi, car certains livres peuvent atteindre ce but. On se contente de lire les pages sportives des journaux et de feuilleter rapidement les autres pages s'arrêtant aux manchettes les plus teintées de jaunissement ou du roman policier. (Joliette-Journal).

LA RESPONSABILITE DU PUBLIC ACHETEUR

C'est un fait indéniable et incompréhensible qu'une trop grande partie de notre population se procure à l'étranger, au détriment du marchand local, tout ce dont elle a besoin. Quelles sont les causes qui portent ces gens à agir de la sorte? La plupart nous répondront qu'ils trouvent en ces endroits un plus grand choix de marchandises. C'est douteux. Ces marchands ont certainement ces articles en plus grande quantité que nos marchands locaux, puisque leur débit est plus fort, mais ces articles sont identiques; et que de fois nous avons vu des gens parcourir pendant plusieurs heures des magasins de l'étranger pour revenir chez eux et trouver ce qu'ils cherchaient dans un magasin à quelques pas de leur demeure. D'autres, et c'est là le petit nombre, nous diront que les prix sont moins élevés. Il est inutile d'insister sur cette réponse; nous n'avons qu'à faire l'expérience pour en constater souvent la fausseté, d'autant plus que nos commerçants se basent sur les prix de ces maisons d'affaires pour établir leurs prix. Souvent même, les prix de nos marchands sont inférieurs vu que leurs frais d'administration sont moins élevés. (La Tribune de Lévis).

MANIFESTATION D'ESPRIT CIVIQUE

Nous savons que la chose publique ne suscite pas toujours l'intérêt qu'on est en droit d'attendre de la part des contribuables. Nos maires et échevins se sentent trop souvent isolés en face de questions complexes et ne savent prendre une décision qui satisfait la majorité. Il n'y a pratiquement qu'un seul moyen qui puisse donner aux autorités municipales une juste idée de l'opinion publique et c'est le référendum. L'on comprendra qu'il ne soit pas toujours facile d'y recourir. C'est pourquoi il faut féliciter ceux de nos corps publics qui présentent des résolutions au conseil municipal. Quand, sur une question d'intérêt général, quelques-uns de nos corps publics ou associations font valoir l'opinion de leurs membres, les dirigeants se trouvent en face d'un vouloir collectif qui peut les éclairer sur les décisions à prendre dans l'intérêt du plus grand nombre. Il reste un autre moyen à la portée de tout contribuable et qui facilite le travail des dirigeants municipaux, c'est l'assistance aux séances municipales publiques. (L'Echo du Bas-St-Laurent).

GLACIERES ELECTRIQUES

- pour communauté, hôtel, magasin, fleuriste, taverne, cultivateur,
- congélateur et comptoir de toutes sortes,
- cabinet pour liqueurs, crème glacée, poisson, etc.,
- chambre froide pour boucherie, fromagerie, boucherie, etc.,
- refroidisseur d'eau pour pasteurisateur.

NOUS VENDONS :

portes et ferrures pour réfrigérateur, accessoires électriques, parties de machines à laver, tondeuses, lumières fluorescentes, tubes et fittings de cuivre, courroies et polies en "V", etc.

NOUS REPARONS :

réfrigérateurs de toutes marques, moteurs, laveuses, radios, pompes électriques, grille-pain, fers, poêles, fluorescents.

Téléphonez, écrivez, ou rendez-vous à :

REFRIGERATION MODERNE, Enr.

Adrien GAUDREAU, Prop.

29, St-Ignace,

Tél. : 282

Casier Postal 716

MONTMAGNY, P. Q.

PARLERIE

Pour donner un coup de main

Dans notre société, il y a une foule de choses qui ne seraient jamais accomplies, si ce n'était des travailleurs bénévoles. La majorité des oeuvres de charité et de secours sont de cette catégorie. Il y a, toutefois, une chose à déplorer, c'est que le nombre de ces personnes prêtes à souffrir quelques inconvénients pour venir en aide à autrui diminue chaque jour, et l'on constate de plus en plus que ce sont toujours les mêmes qui sont là, pour donner le coup de collier.

Tout le monde veut aider à soulager les misères; tout le monde veut que tel travail se fasse ou que telle oeuvre s'accomplisse, mais, de plus en plus, on s'aperçoit que les gens veulent ces choses à une condition: pourvu que cela ne les dérange pas.

On ne rencontre presque plus d'hommes prêts à se refuser le plaisir d'une soirée passée en compagnie d'amis, à jouer aux quilles, lorsque l'on a besoin d'eux pour un travail bénévole. Les dames sont moins disposées à remettre à plus tard une invitation à un thé ou à jouer au bridge.

Bien sûr qu'ils conservent leurs bonnes intentions, mais ils trouvent toujours quelques prétextes pour s'excuser de ne plus avoir de temps libre. Pour compenser, ils offriront leur contribution en argent... Tant qu'il y aura des personnes pour faire le travail, cela ira encore, mais lorsque l'égoïsme aura étendu son règne sur tous les coeurs, on remarquera que les premiers à lâcher la cause cesseront soudain d'y contribuer financièrement. On trouvera d'autres excuses. Ainsi, ce sera une retraite sur toute la ligne.

A ce moment — comme on le voit d'ailleurs tous les jours — on niera toute obligation morale et on jettera sur le dos du gouvernement le soin de pousser à bien toutes ces entreprises, qu'elles soient de charité, d'éducation, de choses artistiques, de formation de la jeunesse, et le reste.

Et après... On trouvera bien entre deux parties de chasse ou de bridge le temps de critiquer le gouvernement, parce qu'il vide par trop effrontément nos goussets. Mais je ne crois pas que personne trouve le temps pour s'accuser de s'être infligé à soi-même ce sort...

Parce que nous n'aurons pas voulu prendre soin de nos déshérités, de ceux qui avaient besoin de nous, parce que nous aurons négligé de prévoir les difficultés et les besoins à venir, parce que nous aurons refusé de se garantir une vieillesse à l'aise, lorsque nous le pouvions, nous devrons payer des taxes réellement exagérées pour que des agences gouvernementales dispendieuses fassent pour nous ce que nous n'avons pas voulu faire.

Mais il est encore temps d'agir. Commençons par être moins égoïstes. Ne craignons pas de faire quelques sacrifices pour aider les autres, on y apprendra peut-être à mieux s'aider soi-même.

— Alphonse Saumier.

Contre le verglas

Un nouveau système électronique a été conçu aux Etats-Unis pour empêcher le verglas de se former sur les éléments des appareils transmetteurs de T. V. et en obscurcir la réception.



● L'achat d'Obligations d'Epargne du Canada par retenues sur la solde est plus fort cette année que jamais auparavant, dans la Marine, l'Armée et l'Aviation du Canada. Au bout de seulement trois semaines de campagne, l'épargne-salaire, dans nos services de défense, était déjà de \$5,000,000, soit de 54% plus élevée que l'an dernier à la même date. Ci-haut, de gauche à droite, on voit deux épargnants de la 27e Brigade d'infanterie, le sergent-major de compagnie C.-E. Labelle, (Montréal), du Royal 22e Régiment, et le sergent J. Meunier, (Granby), des Fusiliers Mont-Royal, qui viennent d'acheter chacun une Obligation d'Epargne, avant de partir pour l'Allemagne de l'ouest.

Le village de Cabano emprunte \$200,000

Emission d'obligations à 3 3/4% par séries 20 ans vendue par cette municipalité.

Le village de Cabano, dans le comté de Temiscouata, a été autorisé par le Département des Affaires municipales à vendre \$200,000 d'obligations à 3 3/4% par séries vingt ans, de gré à gré, au prix de 97. Le loyer moyen net de l'argent emprunté par la corporation est de 4.104%.

Cette corporation avait fait sa finance précédente en novembre 1948. A ce moment-là, elle avait vendu, de gré à gré et au pair, \$43,000 de titres à 3 1/2% par séries dix ans.

Les nouveaux titres qui peuvent être rachetés par anticipa-

tion, sont datés du 1er juillet 1951 et ils échoient du 1er juillet 1952 au 1er juillet 1971 inclusivement, l'intérêt étant payable semi-annuellement les 1er janvier et 1er juillet de chaque année. Le capital et l'intérêt sont payables à une banque à charte à Québec, à Montréal, à Cabano ou à Toronto. Cet emprunt, autorisé par la loi 14/15 Geo. VI, ch. 7 et 8, a été contracté pour venir en aide aux sinistrés du 9 mai 1950. Le paiement du capital et des intérêts de la présente émission est garanti par la Province de Québec.

Le village de Cabano avait une évaluation imposable de \$597,060 en 1950. La dette consolidée nette de la corporation, au 31 décembre 1950, se chiffrait par \$83,600. En 1950, la population du village était de 2,458 âmes.

Les Appareils de Chauffage Enr.

Représentant exclusifs des poêles Moffat, à l'électricité et au gaz.

FAIRBANKS

- Pompes
- Laveuses
- Fournaises
- Chauffe-eau
- Brûleurs à l'huile

INGLIS

- Chauffe-eau
- Buandières
- Laveuses
- Chauffettes

BEATTY

- Laveuses
- Séchoirs
- Chauffe-eau
- Repasseuses
- Poêles électriques

- Poêles Ovier, électriques, 4 ronds, combinés avec fourneau à cuire 12 demi pains.
- Pétrins Ovier, électriques et manuels
- Du système Darling de chauffage par les plinthes
- Des brûleurs Wil, Oil-O-Matic, basse pression
- Des brûleurs Breeze lance-flamme
- Des fournaies Coleman
- Des buandières Bendix
- Des séchoirs Bendix
- Des réfrigérateurs Astral, Servel à l'électricité, au gaz et à l'huile
- Des radios Emerson et Admiral
- Des machines à bois Poitras & Fils, de L'Islet Station
- Réfrigérateurs: Frigidaire et Général Electric

DISTRIBUTEURS

des peintures SICO, MURPHY, NARVO, TOTALUME (Anti-rouille) de Jacquays-Strake

Bicyclettes de courses françaises Automoto et Gachon
Tuyaux d'amiante "Transite" de C.-J. Manville
Fournitures de plomberie en général.

Les Appareils de Chauffage Enr.

Philippe GLASSON, Prop. — Tél. Rés.: 141

107, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Tél.: Aff. 141w.



Les deux vedettes de Nos Futures Etoiles



Constance Lambert et James Milligan, vedettes de "Nos Futures Etoiles"

Les deux gagnants du Concours de chant de Radio-Canada, l'an dernier, Constance Lambert et James Milligan, sont les vedettes des concerts de Nos Futures Etoiles cette saison. Constance Lambert, née à Sainte-Ursule, au nord des Trois-Rivières, a fait ses études à Nicolet, à Ottawa et à Montréal. C'est en 1947 qu'elle fit ses débuts à la radio, à l'émission des Radio-Concerts Canadiens de Radio-Canada. James

Milligan vit le jour à Halifax, mais c'est à Regina et à Winnipeg qu'il reçut son éducation. Ancien élève du Conservatoire de musique de Toronto, il a chanté avec la troupe d'opéra de Radio-Canada ainsi qu'avec l'Orchestre symphonique de Toronto. Notre photo des deux artistes a été prise au début du premier concert de Nos Futures Etoiles, à l'Ermitage, à Montréal.

"Madame Butterfly"

Pendant toute la durée de l'hiver, chaque lundi soir, de 9h. à 10h., une série d'émissions radiophoniques commandité par Molson's et intitulée le "Théâtre lyrique Molson", présente sur les ondes du réseau français de Radio-Canada, les opéras les plus populaires du répertoire, mettant en vedette — dans les principaux rôles — les meilleurs artistes canadiens-français.

Ainsi, lundi soir prochain, le 19 novembre, les radiophiles pourront entendre le célèbre o-

péra: "Madame Butterfly". Par la suite, d'autres oeuvres aussi réputées prendront l'affiche, notamment: "Manon", "Le mariage de Figaro" et "Faust".

Parmi les nombreux artistes invités au "Théâtre lyrique Molson", citons: Raoul Jobin, ténor du Metropolitan Opera; Claire Gagnier; Louise Roy, Denis Harbour; Dolorès Drolet et plusieurs autres qui comptent parmi les meilleurs chanteurs et chanteuses dramatiques du Canada français.

A chaque émission, les artistes sont accompagnés par un important orchestre, sous la conduite de Jean Deslauriers, qui dirige aussi les chœurs.

Juliette Béliveau "réplique" aux Carabins

La grande comédienne de chez nous, Juliette Béliveau, rendra visite aux Carabins, tandis que l'invitée sera Evelyn Sacks, contralto, à l'émission Radio-Carabin du 21 novembre. Tous connaissent la verve savoureuse et les dons de Mme Juliette Béliveau pour la comédie. Aussi, inutile de dire que les auditeurs se paieront une pinte de bon sang, quand ils l'entendront donner la réplique aux comédiens Roger Garand et Jean Coutu. Ceux-ci ont cru bon d'ailleurs de s'adjoindre le concours de Jean-Pierre Masson, pour leur prêter main forte.

Quant à Evelyn Sacks, contralto du Metropolitan Opera de New-York, elle a étudié le chant au Juilliard School à New-York et a fait ses débuts retentissants dans l'opéra "Mme Butterfly", présenté à Chicago par la compagnie d'opéra de cette ville. Ses succès lui ont valu depuis d'être désignée premier contralto du Metropolitan Opera.

Au cours du même programme nous entendrons les Gamins de la Gamme, le publiciste Brading et l'orchestre sous la direction de Louis Bédard. Cette émission est diffusée de la salle de l'Ermitage par Radio-Canada tous les mercredis, de 9h. à 10h.

R. Lemelin parlera des sujets de roman

Roger Lemelin, romancier de Québec, auteur d'Au Pied de la pente douce, des Plouffe et de Fantaisie sur les péchés capitaux, parlera des sujets de roman, le lundi 19 novembre, à la Revue des Arts et des Lettres.

Le sommaire de ce numéro comprend les chroniques suivantes: cinéma, René Lévesque; peinture, Guy Viau; musique, Andrée Desautels; les livres, René Garneau.

La Revue des Arts et des Lettres, entendue de 10 h. 15 à 10 h. 45 du soir, tous les lundis, est réalisée par Roger Rolland, du service des causeries.

"AMOURS" à l'affiche du Théâtre Ford

Jeudi soir, le 22 novembre, au Théâtre Ford, on entendra une pièce de Paul Nivoix intitulée "Amours". C'est l'histoire d'un fils, resté trop longtemps sous l'influence de sa mère, qui croit trouver le bonheur avec sa jeune femme sous le toit maternel. Bruno Paradis a confié le rôle principal d'"Amours" à Mme Marthe Thierry.



● Marc Thibault, réalisateur à Radio-Collège, s'entretient avec M. Jean Sarrazin (à droite) titulaire de Géographie humaine. Tous deux consultent des disques qu'ils ont fait venir spécialement de la Ethnic Folkways Library, à New-York. Ces enregistrements servent de base aux reportages de M. Sarrazin. Géographie humaine est entendu tous les jeudis, à 4 h. 30, au réseau Français de Radio-Canada.

Jean Belland au Récital du Dimanche

L'invité au prochain Récital du dimanche matin, à 10 h. 30, au réseau Français de Radio-Canada, sera le violoncelliste canadien bien connu Jean Belland. Son programme comprendra une Sonate, de Blindville; Trois chansons, du compositeur italien contemporain Ildebrando Pizzetti ainsi que Morceau en do dièse mineur de Nadia Boulanger.

Concert Mozart

Vendredi, le 23 novembre, à 10 h. 30 du soir, le réseau Français de Radio-Canada transmettra un Concert Mozart, sous la direction de Nicholas Goldschmidt avec le concours du soprano viennois Irmgard Seefried, qui chantera des airs des Noces de Figaro, de la Flûte enchantée et de Così fan tutte.

Encouragez nos annonceurs



● Le programme ALBUM "51", entendu tous les jours, à CHRC, de 2 à 3 heures, offre régulièrement de superbes prix. Témoin, ce chèque au montant de \$252, que remet Albert Brie, l'animateur d'Album "51" à Mme A. Langlois, demeurant à 62, rue Bonaventure, Québec. Ecoutez et participez à Album "51", chaque jour à CHRC, de 2 à 3 h.



● Le grand acteur canadien-français PAUL DUPUIS, vedette de la scène et de l'écran au Canada, en France, et en Angleterre, est venu à Québec, récemment, pour interpréter le rôle d'Henri IV dans la pièce du même nom, avec LES COMPAGNONS DE ST-LAURENT. ROGER LEBEL en a profité pour interviewer Paul Dupuis, au micro de CHRC. D'ailleurs, CHRC est toujours précis aux aguets, pour fournir à ses auditeurs des renseignements précis, des informations inédites et les nouvelles les plus récentes sur ce qui se passe au Canada-français.



● Lors du passage à Québec de Jean Gascon, le magistral interprète de L'AVARE avec le théâtre du Nouveau-Monde, Roger LeBel a réussi le tour de force de réunir autour du micro de CHRC, outre Jean Gascon, des personnalités comme Eloi de Granmont et Emile Caouette. Sur la photo, nous voyons, de gauche à droite: Roger LeBel, Emile Caouette, Jean Gascon et Eloi de Granmont.

LE THÉÂTRE
LYRIQUE
Molson

"Madame
Butterfly"

avec
Dolorès Drolet
et
Pierre Boutet

C.B.V.

de 9h. à 10h.
lundi, 19 nov.

La princesse Elizabeth et les modes canadiennes

Dès son arrivée au Canada, la princesse Elizabeth a eu l'occasion d'examiner les tissus et vêtements canadiens.

Elle a assisté, au théâtre Capitol de Québec, à une revue de modes où l'on a présenté certains des plus beaux modèles de robes, costumes, manteaux et fourrures de fabrication canadienne. Elle a manifesté beaucoup d'intérêt pour ces créations, comme en témoignent les réflexions qu'elle a échangées avec son mari au cours de la visite.

Pendant que les mannequins défilaient sur l'estrade, les commentatrices Micheline Moisan et Eve Trill ont expliqué dans les deux langues qu'il y a 75 ans la plupart des tissus utilisés étaient importés, alors qu'aujourd'hui les usines québécoises sont en état de garnir entièrement la garde-robe féminine.

On a pu voir, au cours de cette revue, des manteaux en lainage, des costumes en tweed et des robes d'après-midi et du soir en rayonne, tous produits de notre propre industrie. L'article qui remporta le plus de succès fut une robe du soir rose Elizabeth, une des couleurs choisies par la princesse pour commémorer sa visite au Canada.

En présentant chaque modèle les commentatrices mentionnaient les noms des usines qui avaient produit les tissus, de même que ceux des dessinateurs et manufacturiers de vêtements. Une assistance nombreuse et choisie a chaleureusement applaudi les créations canadiennes.

Nouveaux usages de la rayonne et du nylon

On trouve sans cesse de nouveaux usages aux deux fibres chimiques appelées rayonne et nylon, a déclaré le président William V. Holton, au 23e congrès annuel de l'Institut de la Soie et de la Rayonne.

"L'industrie de la robe semble employer un peu moins de filament, mais par contre celles de la lingerie, des tentures, des couvertures de meubles et des blouses en consomment de plus fortes quantités. Au cours de l'année, la fibre courte a été appliquée à la confection de vêtements masculins et féminins du type gabardine, ainsi qu'à celle des tentures et couvertures de meubles. On trouve de plus en plus de

Aux Gardiennes du Foyer

Trop peu de légumes

Les fruits et légumes sont les aliments les moins coûteux. Pourtant les Canadiens n'en mangent pas assez pour leur santé, écrit L. E. Burrows, secrétaire-trésorier de l'Association des marchands de fruits en gros au Canada, dans un numéro récent de "Packaging News", une publication de la C-I-L.

Selon cet article, un régime équilibré requiert 537 livres de fruits et légumes frais, par année. Les statistiques révèlent que la consommation du Canadien s'établit à 376 livres, bien que ces données aient monté en prix que la généralité des aliments.

M. Burrows souligne l'importance croissante de l'industrie des fruits et légumes. De 1913 à 1949, la consommation per capita a monté de 35% aux Etats-Unis, et celle des produits laitiers de 28%. Au Canada, la tendance est la même bien que les Canadiens aient encore fort à faire pour atteindre au niveau de la consommation américaine de fruits et légumes.

Le but de l'association rapporte "l'Actualité agricole C-I-L", c'est de porter à 25% la part des fruits et légumes dans le budget alimentaire canadien; elle est aujourd'hui de 15 à 20%.

"Cet objectif est réalisable par l'amélioration des méthodes de vente et l'exposé plus convaincant des valeurs alimentaires de base", assure M. Burrows. "Près de 50% des achats de fruits et légumes dans les magasins s'effectuent par impulsion et dans 9 cas sur 10, à cause de l'apparence".

Le coup d'oeil, explique-t-il, dérive d'un bon emballage. Celui-ci, en plus d'être attrayant, doit montrer le produit à son avantage.

L'EMBOUPPOINT

Si l'on passe en revue tout ce qui a été écrit sur l'obésité — l'état d'avoir trop de poids — l'on apprendra que la seule raison de cette maladie est une nourriture trop abondante ou, pour être plus formel, "la consommation de calories dépassant les besoins du corps".

Le Dr. D. E. Roger de Regina, déclare, dans un article publié dans le journal de l'Association Médicale Canadienne, que les gens souffrant d'embonpoint ont atteint cet état pour l'une des raisons suivantes:

(a) Des mères trop zélées et mal renseignées les ont habitués à trop manger durant leur jeunesse; (b) ils sont trop fascinés par la sensation de repos et de confort produite par un estomac plein; (c) ils oublient temporairement leurs troubles en s'adonnant à la bonne nourriture; (d)

fibres chimiques dans les produits finis, en mélange avec les fibres naturelles du coton et de la laine. Cette évolution se poursuit régulièrement depuis quelques années dans le domaine des tissus à robes et des étoffes d'ameublement; elle est accélérée depuis un an par la cherté de la laine et du coton. De plus, les tissus mixtes commencent à servir à la confection des complets et pardessus.

"La demande est faible en ce moment, mais les fibres chimiques, seules ou en mélanges, continueront probablement de gagner la faveur du public. Elles ne représentaient en 1945 que sept pour cent de la consommation mondiale totale des principales fibres à étoffes d'habillement, mais en 1950, ce pourcentage atteignait 20%.

leur appétit peut ne pas changer même s'ils ont été malades; le besoin de calorie pour les gens se remettant de maladie devrait être moindre que d'habitude; leurs habitudes alimentaires de jeunesse, alors qu'ils ont le plus besoin de nourriture, demeurant parfois les mêmes lorsqu'ils sont adultes et cela résulte en de l'embonpoint.

Lors d'un régime destiné à réduire son poids, on a malheureusement la manie d'exagérer. Les méthodes de traitements qui comprennent l'exercice, la thérapie de transpiration, les ceintures pour maigrir, etc., ne sont définitivement PAS bonnes. La valeur de l'exercice pour réduire son poids est ainsi analysée par le Dr. Roper qui cite une autorité et révèle que pour réduire d'une seule livre, une personne doit marcher 16 milles!

Il faut prendre de façon positive plutôt que négative l'idée d'un régime, déclare le Dr. Roger. Plus la diète est normale, meilleur est l'effet psychologique. Moins le patient parle et pense à la nourriture, plus facilement peut-il suivre son régime.

Parfum tiré des pommes

Dans le but de réduire le surplus de la récolte nationale de pommes, le ministère américain de l'Agriculture éprouve une méthode de préparation de parfum commerciaux à compter de l'essence de pommes. Les savants tentent aussi de trouver des usages aux résidus de chair.

Il ne faut pas réserver les salades pour la saison chaude; il faut en manger toute l'année. Elles contiennent des protéines, des minéraux et des vitamines, sont faciles à préparer et forment des plats très variés.

ON NE S'AIME BIEN QUE
LORSQUE L'ON N'A PLUS
BESOIN DE SE LE DIRE.
— Adrien DUPUY

LES SECRETS DE LA CUISINE

Soupe aux patates

(6 services)

3 patates de grandeur moyenne,
1 tranche d'oignon
1 coeur de céleri ou quelques
feuilles de céleri
2 tasses d'eau bouillante
2 ou 3 tasses de lait
2 c. à table de beurre
2 c. à table de farine
1/2 c. à thé de sel
sel et poivre, au goût
persil haché.

Peler les patates et couper en morceaux. Cuire ensemble, les patates, les oignons et le céleri dans de l'eau bouillante, salée; laisser cuire jusqu'à ce que les patates soient tendres. Egoutter, et au liquide qui reste, ajouter assez de lait pour faire 4 tasses de liquide. Chauffer et mélanger aux patates, qui auront été pilées, ou passées en purée à travers un tamis. Faire fondre le beurre, délayer dans la farine, et ajouter au mélange de patate. Cuire quelques minutes en brassant continuellement, assaisonner de poivre et sel, au goût. Servir chaud, garni de persil haché.

Gelées de pommes Tarte mousseuse aux pommes

6 pommes moyennes
1/4 tasse de sucre
2 c. à table d'eau
2 blancs d'oeufs

Crêpes aux pommes

2 tasses de farine à tout usage
1 c. à thé de sel
1 1/2 tasse de lait
2 c. à table de graisse ou beurre fondu
3 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à table de sucre
2 oeufs

1 tasse de pommes râpées
Tamiser ensemble les ingrédients secs et délayer avec le lait. Ajouter les oeufs battus, la graisse fondue et les pommes. Cuire les crêpes une à la fois dans une poêle bien chaude avec un peu de saindoux. Dorer des deux côtés. Servir avec du sucre ou du sirop d'érable.

Pour soulager votre budget

Afin de soulager le budget alimentaire sans renoncer aux vitamines, aux protéines et aux minéraux indispensables à la santé, mangez, au moins une fois par semaine, des haricots secs, des pois, du fromage ou des oeufs, à la place de la viande, qui coûte plus cher.

Les salades sont aussi un complément salubre du régime quotidien.

Peler, enlever le coeur et francher. Ajoutez l'eau, couvrir et faire cuire jusqu'à tendreté. Ajoutez le sucre, faire refroidir. Battre les blancs d'oeufs en neige ferme, incorporer dans la compote de pommes refroidie. Verser dans une croûte de tarte cuite, mettre 15 minutes à four doux, 300°F.

Constipation!

Une ou deux
ROBOL
ce soir —
effet demain
matin

35¢ la boîte, 3 pour \$1.00

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES
PILULES ROUGES
Pour les
FEMMES
PÂLES, FAIBLES, ANÉMIQUES, TOUJOURS FATIGUÉES

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1565, rue St-Denis, Montréal.

FONDÉ EN 1695
de KUYPER
Distillé au Canada
Blended
GIN
LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

Avez-vous goûté à la
GAGNANTE
du GRAND PRIX

★ **BRADING** — Jugée la MEILLEURE bière canadienne par des experts impartiaux à la grande Exposition 1950 de Bruxelles.

★ **BRADING** — Jugée la MEILLEURE bière canadienne par le nombre toujours croissant de ses amateurs.

CONSTATEZ PAR VOUS-MÊME — SOYEZ LE JUGE — VOUS VOUS ACCORDEREZ À DIRE QUE

BRADING
c'est la BIÈRE des BIÈRES



Les Détaillants au Sept-Iles

L'Association des Marchands Détaillants annonce cette semaine l'établissement d'une succursale aux Sept-Iles, sur la côte nord dans le Nouveau-Québec. C'est M. Elzéar Côté, vice-président de l'Association qui a présidé à cette fondation nouvelle qui compte déjà quelque vingt-cinq membres. M. Ben. Tremblay, bijoutier a été élu président, M. Rosario Vigneault, quincaillier, vice-président. Me Louis Paradis, un jeune avocat de cette localité d'avenir en assume le secrétariat et un grand enthousiasme règne chez les détaillants aux Sept-Iles par suite de cette incorporation de leur groupe local à l'Association des Marchands Détaillants.

On sait que l'Association des Marchands Détaillants compte ainsi au-delà de quatre-vingts succursales dans la province de Québec, toutes régies par le bureau provincial à Montréal, le-

Retrouvé vivant après qu'il eût été "inhumé"

SOUTH SHIELDS, Durham, Angleterre. — Des personnes ont rencontré, à leur grand étonnement un de leurs parents qu'ils avaient conduit en terre, il y a près de trois mois. Septimus Parker, 51 ans, apprit dans une autre partie de l'Angleterre que son corps avait été repêché de la rivière Tyne et officiellement identifié par la police. La police tente maintenant de découvrir l'identité de la personne inhumée.

quel à son tour fait partie de la chaîne d'associations provinciales qui couvrent le pays. On sait aussi que le bureau national de l'Association est à Montréal et que M. Fernand Boisseau, notre concitoyen, exerce les fonctions de secrétaire national de cette importante association.

La Bible vous parle...

Ceci est mon commandement, que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés. Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. Vous êtes mes amis si vous faites ce que je vous demande.

(Jean 15, 12-14)

(Texte préparé par la SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE.)



"Le Canadien grandit en espérant"

Terre de chez nous — tendre comme une mère et féconde comme elle! C'est sur elle que nous fondons nos espoirs. C'est sur elle que croît, forte et libre, cette génération nouvelle qui succédera à la nôtre, qui continuera le cycle de notre histoire et perpétuera nos croyances, nos traditions et notre langue.

Aujourd'hui que le monde est dans un état de bouleversement et de révolution, si nous voulons conserver tout cela, il nous faut opposer à l'agression armée l'union de nos forces aguerries, et ce, n'importe où au monde. Il serait illogique d'attendre que le mal vienne nous frapper chez nous.

Et pour faire face à cette agression, il faut au Canada une armée puissante et parfaitement équipée. Pour remplir les cadres de cette armée, il faut des jeunes gens, désireux de bien servir leur pays, et qui veulent un bon métier, une bonne paie et tous les nombreux autres avantages qu'offre la vie militaire. Jeunes gens, venez vous joindre à votre armée.



Votre armée

S'ADRESSER À:

Dépôt d'effectifs No 3, Casernes Connaught, 3, côte de la Citadelle, QUÉBEC, P.Q.

Ecoutez le programme "Béni fut son berceau" tous les vendredis soir à 8h. au réseau français de Radio-Canada.

Rôle capital des textiles dans le progrès de la Vallée St-Maurice

La Vallée du Saint-Maurice, entre Trois-Rivières et La Tuque, est déjà fameuse pour sa production textile. Depuis l'aube du XXe siècle, on y fabrique toutes sortes de tissus et de tricots de haute qualité.

Bien que cette vallée, longue de 160 milles, ne comporte pas, à proprement parler, une seule "cité du textile", l'industrie du tissage y compte parmi les principaux employeurs de main-d'œuvre manufacturière. Trois-Rivières, Cap de la Madeleine, Shawinigan, Grand'Mère et La Tuque sont tous des centres où la fabrication des tissus joue un rôle important ou prépondérant.

Dans cette région, c'est l'industrie du coton qui produit la plus grande quantité de tissus. Sa première usine fut établie à Trois-Rivières en 1904 et depuis lors la production de cette fabrique et celle des manufactures plus récentes ont fait d'immenses progrès au double point de vue de la qualité et de la quantité. La toile à draps et les fines cotonnades de la Vallée du Saint-Maurice sont recherchées partout au Canada.

Grand'Mère est surtout connue pour ses excellents tricots. On y produit des chandails en laine d'agneau et à fini cachemire qui se classent parmi les plus beaux du pays. Ses fabriques de tricots manufacturent aussi des gants, bérêts et chaussettes remarquables par l'originalité de leur dessin. Toute cette production est reconnue pour son caractère nettement canadien. On trouve aussi, à Grand'Mère, des tissages de laine et de rayonne dont la haute réputation s'étend par tout le pays.

Les fabriques de tricots de La Tuque sont consacrées à la production des bas entièrement façonnés. Les manufactures de rayonne du Cap de la Madeleine donnent de superbes tissus.

Les usines de tissage de la Vallée du Saint-Maurice possèdent l'outillage le plus moderne et le plus perfectionné que la technologie contemporaine puisse fournir. Depuis la fin de la deuxième Grande Guerre, elles

ont déboursé de fortes sommes pour le renouvellement de leur machinerie et de leur outillage, et en certains cas pour l'expansion de leurs ateliers. Elles ont adopté une conception progressive des relations entre employeurs et employés. Enfin elles offrent des conditions de travail qui se sont toujours avantageusement comparées à celles des autres industries canadiennes.

Le chemin de fer d'Arvida, dont la tête de ligne sera Trois-Rivières à laquelle il reliera le Nord québécois et le Labrador, contribuera puissamment, avec les immenses ressources hydroélectriques de la Vallée, au déve-

Production minérale

— SEPTEMBRE 1951 —

L'honorable C. D. French, ministre des Mines, vient d'émettre le bulletin statistique du mois de septembre 1951, concernant la production minérale de la Province de Québec.

Le charbon et le ciment sont les seules substances dont la production a été plus élevée durant septembre 1951 que durant le mois correspondant de 1950. L'augmentation est appréciable dans le charbon et très faible dans le ciment. Les productions d'amiante, d'or et d'argent ont été beaucoup plus basses que celles des pro-

duits d'argile, légèrement plus basses qu'en septembre 1950. Comparativement au mois d'août de cette année, l'amiantite seule a enregistré une faible hausse durant le mois de septembre. L'or, l'argent et le charbon ont subi une baisse plutôt légère et les produits d'argile et le ciment, une baisse très accentuée.

Les totaux cumulés, pour les neuf premiers mois de 1951, accusent les augmentations et les diminutions suivantes par rapport à la période correspondante de 1950. L'amiantite a monté de 18 pour cent, le zinc, de 2 pour cent; les produits d'argile, de 17 pour cent; le charbon, de 24 pour cent et le ciment, de 1 pour cent; l'or et le cuivre ont baissé de 3 pour cent et l'argent de 8 pour cent.

Québec, le 7 nov. 1951.

Parc Jasper

Le parc national Jasper qui mesure 4,200 milles carrés est l'un des plus grands au monde et certainement l'un des plus beaux.

Evitez les démarrages

Economisez sur l'opération de votre automobile en évitant les démarrages et les arrêts rapides, qui gaspillent inutilement l'essence. Nous conseillons que le conducteur économe aurait tout à y gagner en fournissant modérément l'essence au carburateur. La conduite modérée est aussi plus confortable pour les passagers de l'auto.

La Bible vous parle...

Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, vous demanderez ce que vous voudrez, et cela vous sera accordé. C'est la gloire de mon Père que vous portiez beaucoup de fruit, et que vous soyez mes disciples.

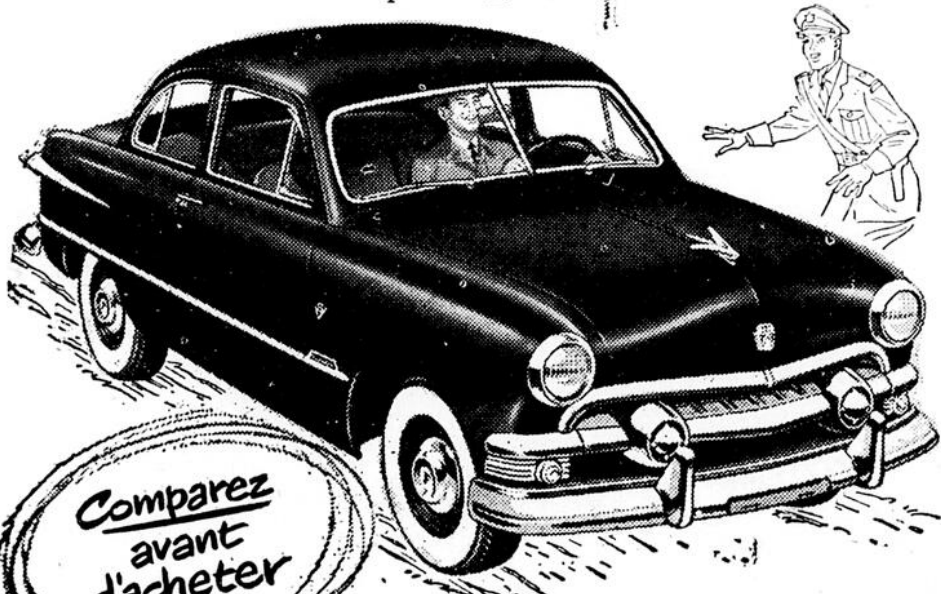
(Jean, 15, 7-8.)

(Texte préparé par la SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE.)

Pesez sur l'accélérateur...

et la commande **FORDOMATIC** fait le reste !

Plus de vitesses à changer ni de débrayage à effectuer! Il suffit d'appuyer sur l'accélérateur pour démarrer rapidement, sans heurts—automatiquement—grâce à la commande *Fordomatic**, qui a fait ses preuves. C'est la plus nouvelle, la plus perfectionnée, la plus souple de toutes les boîtes de vitesses automatiques. Elle réunit les meilleurs avantages des modèles précédents et comporte de nouveaux perfectionnements apportés par Ford, qui permettent un démarrage foudroyant : : : un mouvement de "va-et-vient" plus facile, pour se dégager de la neige ou la boue : : : un freinage sûr du moteur dans les descentes ou sur les routes glissantes : : : et une accélération instantanée pour dépasser une autre voiture. Faites-en l'essai! Achetez une Ford munie de la nouvelle commande *Fordomatic**, et du moteur V-8 ultra-moderne : : : La Ford est faite pour durer!



Pneus à paroi blanche et garnitures de roues chromées, facultatifs moyennant supplément.

ESSAYEZ UNE FORD

VOYEZ UN VENDEUR AUTORISÉ FORD!



On peut payer plus cher, mais on ne peut trouver mieux!

Legendre Automobile et Accessoires

MONTMAGNY, P. Q.

Je ne te mangerai...

(Suite de la 1ère page)

C'est parce que le courage, l'élan, l'enthousiasme — toutes les qualités personnelles qui rendaient la vie intéressante et digne — ne sont réservées aujourd'hui qu'aux imbéciles, que l'on n'a plus besoin de toi.

Les Jeanne D'Arc de nos jours manient le rouleau à pâte pour combattre les mauvaises inclinations de leurs maris et les chevaliers très chrétiens ne portent les épées inoffensives qu'aux funérailles.

Pourtant, le plus grand scandale c'est que les gens peuvent avoir du dégoût pour la chair noble et pure et osent te faire cette insulte ignoble de donner la préférence au cochon.

Leurs Altesses...

(Suite de la 1ère page)

gare Suston, où les rencontreront la reine Elizabeth et la princesse Margaret-Rose.

Alors, Leurs Altesses pourront enfin se refaire des fatigues commandées par tant de déplacement et de réceptions, au cours des cinq semaines qu'ils passeront en Amérique.

SERVEZ
Coca-Cola
6 Bouteilles par carton 36¢

Nos ateliers, qui disposent du plus bel assortiment de vignettes qui soit, sont, sans conteste, les plus modernes du Bas-St-Laurent.



Pour vos imprimés de tous genres, et vous tenez à un travail parfait, consultez Les Editions Marquis, Ltée, à Montmagny, P.Q. 19, rue St-Thomas.

ON A DIGNEMENT FÊTÉ

Les cent ans de Mme D. Caouette

La route qui mène à l'hôpital

Le premier ministre de la province nous a dit qu'il nous fallait une route pour aller à l'hôpital. Grâce aux déficiences de ses ministres, nous l'avons, cette route, qui possède cette qualité éminente qu'elle peut envoyer beaucoup de clients à l'Hôtel-Dieu.

Il faut faire un voyage de Lévis à Montmagny pour se rendre compte des chemins impraticables dans ce secteur. Depuis des années qu'on y circule, il n'y a pas un seul automobiliste qui pourrait nous dire le plaisir qu'il a de rouler sur cette route qui représente pourtant une artère importante. On répare depuis dix ans ce bout de chemin de 34 milles et au printemps prochain nous serons encore dans la boue et nous serons obligés de payer encore beaucoup pour les réparations.

Nous sommes d'accord qu'il a fallu beaucoup de travail pour l'élargir et la faire dévier sur certains endroits, mais qu'on a pris plus de cinq ans pour le faire, cela dépasse les limites de patience de tous ceux qui sont obligés d'acquiescer trop souvent des factures aux garagistes.

Il faut vraiment chercher longtemps pour trouver des routes principales quelque part où il faut circuler de 10 à 12 milles à l'heure, et même à cette vitesse réduite, être toujours en danger. Il n'y a pas de doute, la si belle route conduisant à l'hôpital, dont nous parlait l'honorable ministre, en est effectivement une pour les chauffeurs qui ont l'imprudence de mettre la vitesse normale sur cette route, ce qui les amène directement à l'Hôtel-Dieu, qui se trouve heureusement à proximité.

Les automobilistes en payant les nombreux garagistes sur le parcours pour les chars disloqués et les lavages, se souviennent d'une certaine taxe de 2% sur la gasoline.

Je demandai la raison de cet état de choses déplorable à une personne bien renseignée et on m'a répondu que pour les contracteurs ce n'était pas payant de poser une couche supplémentaire de bonne grave. Il faudrait rouler et passer la gratte toute la journée durant pour donner une surface sans trous. Cet arrangement pourrait satisfaire le public jusqu'à ce qu'une couche d'asphalte soit posée. Mais il paraît que plus cela dure plus cela accommode certains contracteurs qui y trouvent une mine d'or.

Oui, cela est acceptable pour certains, mais que dire de ceux qui ont à souffrir depuis dix ans de cet état de choses.

Cela n'est pas de nos affaires. Il y a des garages pour faire des réparations et pour ceux qui se casseront le cou ou la gueule, il y a l'hôpital.

J'ai essayé soigneusement mes phares, mes vitres de pare-brise et je me suis embarqué pour me rendre chez moi avec toute la patience que peuvent avoir les automobilistes.

M. Marquis.

Allons tous voir MONARCH

Ne l'oublions pas, c'est mercredi soir prochain, à huit heures et trente, que le plus grand magicien de tous les temps, Monarch, sera au Théâtre Lafontaine avec sa troupe, pour nous présenter sa revue comprenant 1001 merveilles: un spectacle d'illusions

captivantes, qui dure deux heures et demie.

Numéros sensationnels, du mystère, de la gaieté, des décors somptueux, de beaux costumes, de la musique appropriée.

Nous n'en doutons pas, cet extraordinaire spectacle saura faire salle comble.

LE JEUDI 15 NOVEMBRE - A L'HOSPICE ST-JOSEPH DE NOMBREUX VISITEURS - JOURNÉE INOUBLIABLE

Comme nous nous y étions engagés, nous offrons, aujourd'hui, à nos lecteurs les échos de l'étonnante fête faite à la plus vieille de nos concitoyennes, Mme David Caouette, par les autorités de l'Hospice Saint-Joseph de notre ville, à l'occasion de son centenaire.

Tout fut exécuté selon le programme que nous avions le plaisir de publier le trois novembre dernier, et la si sympathique héroïne de ladite fête a reçu des félicitations, de bons vœux et de nombreux cadeaux, tant des siens que d'un très grand nombre de gens de notre localité.

Nos lecteurs savent déjà que Son Altesse la Princesse Elizabeth sut délicatement lui faire tenir ses propres souhaits, lors de son passage à Montmagny, lundi, le 5 novembre dernier.

Jeudi dernier, à huit heures du matin, une messe fut dite à l'Hospice par M. l'aumônier de l'institution, l'abbé André Poi-

tras, tout spécialement aux intentions de la vénérable jubilaire, qui y assistait en compagnie des siens. Dans l'après-midi du même jour, c'est par centaines

re, "afin d'épouser quelqu'un de ma race, de chez nous". Et c'est à l'âge de vingt-deux ans qu'elle se donna à ce "solide et bon garçon", originaire de L'Islet, plus vieux qu'elle de sept années, qu'était M. David Caouette.

Leur mariage fut béni, en 1873, en l'église Saint-Thomas, par M. l'abbé Léon Rousseau, curé, le même qui, dix ans plus tard, jeta les fondations de l'Hospice où Mme Caouette vit depuis quatorze ans.

Dès que mariés, M. et Mme Caouette se rendirent à L'Islet, pour y vivre sur leur terre. Comme en ce temps-là on ne comptait guère de mécaniques chez les cultivateurs, le jeune ménage dut travailler "sérieusement", pour en arriver à une certaine aisance, Mme Caouette surtout, puisqu'elle n'eut pas d'enfants pour la seconder et qu'à l'âge de trente-cinq ans M. Caouette paralysa, pour mourir sept ans plus tard, soit en 1887.

Par la suite, "bien à regret", puisqu'elle aimait beaucoup la vie des champs, Mme Caouette revint à Montmagny, chez sa sœur, morte depuis. Alors qu'avec cette dernière, à la suite d'une grave opération, elle fut trois ans sans pouvoir sortir. Un jour, elle manda auprès d'elle un certain Père Snapp — dont elle ne peut se souvenir du nom de la communauté. La veille de la fête de Ste-Anne, le 25 juillet, elle reprit l'usage de ses jambes, et, au grand étonnement de tous les paroissiens, le lendemain, elle était à l'église "pour remercier la mère de la Sainte-Vierge". (suite à la page 10)



que parents et amis visitèrent Mme Caouette qui, toujours souriante, sut les accueillir avec plaisir. Elle paraissait alors ne pas compter plus de soixante ans, tant son faciès est resté bon et belle sa complexion.

COURTE BIOGRAPHIE

Mme Elumina Caron est née le 14 décembre 1851, à Montmagny même, de l'union de M. Xavier Caron et de dame Olive Côté, "dans une maison en arrière du Palais de Justice", nous dit-elle. Cette demeure n'existe plus. Elle occupait le terrain où se trouve aujourd'hui la boulangerie de M. Oscar Fournier, rue Taché.

Dès que d'âge à commencer ses études, Mme Caouette fréquenta le Couvent de la Congrégation de Notre-Dame, et, bien que les siens préférèrent le contraire, elle en sortit à l'âge de treize ans "à peu près", nous a-t-elle dit. "Je n'aimais pas trop étudier, vous savez, malgré que j'ai pensé un certain temps de me faire religieuse".

Elle n'avait que dix-huit ans, quand un Anglais de riche famille, s'étant épris d'elle, lui proposa le mariage, pour l'emmener vivre à Québec. Mais elle refusa, préférant attendre, nous a-t-elle confié avec un malicieux souri-

En marge du Centenaire

Des nombreuses personnes qui visitèrent madame David Caouette, le 15 dernier, soit au jour de la fête de son centenaire, nous relevons les noms qui suivent:

M. et Mme Armand Joncas, de Shawinigan; Mme Ulric Thibault, du même endroit; Mme Olivier Raymond, de La Tuque; M. et Mme Jos. Boutin, de Québec; Mlle Marie-Antoinette St-Ours; de Québec; M. Azarie Pieuze, de Québec; M. et Mme Roland Thibault et leur fille, de L'Islet-Station; M. Caouette, de L'Islet, et les RR. SS. Marie-Ange-de-Foligno, provinciale, et Saint-Déry, assistante provinciale.

En plus de celui de Son Altesse la princesse Elizabeth, Mme Caouette a reçu de nombreux messages, notamment ceux de S. E. Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse de Ste-Anne; de l'honorable Louis St-Laurent, premier ministre du Canada; de Me Jean Lesage, c.r., député de Montmagny-L'Islet à Ottawa.

LES AFFAIRES MUNICIPALES

Le Conseil de Ville s'est réuni, lundi dernier, en séance spéciale, sous la présidence de S. H. le maire Louis-O. Roy.

Après l'approbation du procès verbal de la séance du 1er octobre, l'échevin Paul Lemieux fut nommé pro-maire pour le prochain trimestre.

Le Conseil a voté une motion exprimant sa joie pour la distinction de Me Henri Bernatchez, qui a été promu au poste de Juge du Bien-Être Social et lui a transmis ses félicitations et ses souhaits.

Le Conseil a décidé de prier l'hon. Hugues Lapointe, ministre des Anciens Combattants, et notre dévoué député fédéral, Me Jean Lesage, de bien vouloir faire les démarches nécessaires au-

près des autorités compétentes, afin d'obtenir que le camp militaire de Montmagny soit déclaré permanent.

Il a été décidé d'appuyer la demande de l'Ecole d'Arts et Métiers pour l'établissement d'un service d'autobus régulier et journalier entre Cap-St-Ignace et Montmagny, à des heures déterminées. Le Conseil recommande aussi la demande formulée par l'Hôtel-Dieu de Montmagny, pour que M. Marius Lachaine obtienne de la Régie des Transports le permis nécessaire pour le service d'autobus direct, également entre Cap-St-Ignace et l'Hôtel-Dieu.

Enfin, nos édiles ont approuvé le paiement pour l'aqueduc et pour les réparations des routes.

COURRIER GRAPHOLOGIQUE

"Nanette de Ste-Foy"

D'où vient cette nervosité? Les traits de votre écriture témoignent d'un être normal, tranquille et équilibré, s'il n'y avait pas de lignes subitement rompues. Essayez d'effacer vite ce qui vous dérange. Vous êtes faite pour une vie paisible, sans grands changements et sans passions. Vous avez des dispositions pour la fidélité et le dévouement. Vous serez une mère exemplaire pour vos enfants.

"Mone"

Vous avez beaucoup d'imagination. Votre vie intérieure est très intensive et riche en sentiments qui, je suppose au moins, procurent le bonheur à quelqu'un et vous rendent heureuse vous-mêmes. En plus, vous êtes d'une nature très généreuse et aimable. La vie ordinaire, quotidienne, avec tout ce qu'elle peut vous offrir, ne vous satisfait pas toujours. Mais il n'y a pas de danger pour vous ou votre mari dans ce trait romanesque de votre nature, parce que l'intelligence chez vous égale votre sentimentalité. Cela peut vous causer de "gros troubles", comme vous le dites dans la lettre, mais vous savez garder l'équilibre. Comme avec l'âge vous deviendrez plus sérieuse, vous aurez toutes les qualités d'une femme parfaite.



COURRIERS DES PAROISSES

NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

DEPLACEMENTS

—M. et Mme Palma Gaudreau et leurs enfants, M. et Mme Chs. Edouard Godbout et leurs enfants sont arrivés des Escoumains.

—M. et Mme Pierre-Paul Godbout, M. et Mme Jean-Louis Gaudreau, de Montmagny, ont visité leurs parents, dimanche dernier.

—Mme Joseph Bolduc est rentrée de l'hôpital, après y avoir passé quelques semaines.

—M. et Mme Georges Leroux et leurs enfants et M. et Mme Joseph Labrecque sont actuellement à St-Côme.

—M. Gérard Côté et Philippe Côté se sont rendus aux Escoumains.

—Mme Ernest Godbout, M. et Mme Gérard Aubé, M. et Mme Joseph Bolduc, Mlle Cécile Aubé, de passage à Montmagny, dernièrement.

—Mme Raymond Godbout, de Québec, a visité ses parents, dernièrement.

—M. et Mme Eugène Ouellet ont visité leurs parents, à Ste-Claire.

Service anniversaire

Lundi, le 22 octobre dernier, a été chanté le service anniversaire de dame Philias Collin.

Les abstinents à N.-D.-du-Rosaire

Le 14 octobre, eut lieu les élections chez les Lacordaires et Jeanne d'Arc. Ont été élus: M. Joseph Morin, président; M. Paul Collin, vice-président; Paul-Frs. Langevin, secrétaire; Philippe Collin, Paul-Héliodore Langevin, conseiller. Chez les Jeanne d'Arc: Marie-Jeanne Côté, présidente; Mme Joseph Morin, vice-présidente; Lucille Godbout, secrétaire; Mmes Cajetan Noël, Henri Gaudreau et Philippe Collin, conseillères.

MARIAGES

Le 6 octobre, a été béni le mariage de Mlle Madeleine, fille de Mme Gadbout-Boulet, et de M. Paul-Eugène Blanchet, fils de M. et Mme Blanchet, de Padoue, Matane. La mariée entra à l'église au bras de son oncle, M. Joseph Godbout, et le marié était accompagné de son père, M. Blanchet. La mariée avait une toilette violette. La réception eut lieu chez Mme Gadbout-Boulet, après quoi les nouveaux époux partirent pour Miami, Floride.

Le 16 octobre, a été béni le mariage de Mlle Cécile, fille de M. et Mme Alfred Bouffard, et de M. Vital Morin, fils de M. et Mme François Morin, de St-Athanase. La mariée entra à l'église au bras de son père, M. Alfred Bouffard et le marié était accompagné de son père. La mariée portait une jolie robe de velours rouge, formant traine; d'un manteau de taupé, brun; coiffé d'un béguin de plumes et tenait un panier de fleurs multicolores. La réception eut lieu chez M. et Mme Bouffard après quoi les nouveaux époux partirent en voyage aux Etats-Unis.

Le 20 octobre, eut lieu le mariage de Mlle Véronique, fille de M. et Mme Joseph Aubé, et de M. Bertrand Gamache, de Cap-St-Ignace. La mariée entra à l'église au bras de son père; et le marié avait pour témoin, son frère. La mariée portait une robe longue, de taffetas blanc; un manteau de lapin, blanc; elle était coiffée d'un béguin également blanc et tenait un livre d'heure. La réception eut lieu à l'Hôtel Montmagny. Les nouveaux époux partirent en voyage. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

ST-FRANÇOIS

DECES

Le 11 novembre, est décédé, à l'âge de 54 ans, Mme Philippe Boissonneault, née Adélaïde Dupont. Les funérailles eurent lieu mercredi, à dix heures et demie. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, ses enfants: Mlles Jeannette et Noëlla, Mme Jules Corriveau (Marguerite), Mme Fernand Tanguay (Thérèse), de St-Vallier; Marc-Henri, Roger, Lucien, de Coaticook; Gérard, Julien et Louis.

"Le Courrier de Montmagny" offre ses condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

MARIAGE

Le 14 novembre, fut béni le mariage de Mlle Marie-Paule Rabby, fille de M. et Mme Pierre Rabby, et de M. Théodore Thérberge, fils de M. Joseph Thérberge. Aux nouveaux époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Service Anniversaire

Le 17 octobre, fut chanté le service anniversaire de Dame Alphonse Montminy.

DEPLACEMENTS

—Mme Robert Nicole, de Montmagny, a passé quelques jours chez ses parents.

—Mme Luc Lapointe s'est rendue à Montmagny, chez M. et Mme Gérard Fournier.

CAP-ST-IGNACE

NAISSANCES

Le 7 octobre, Joseph-Paul-Emile, fils de M. et Mme Ernest Lemieux (Ida Couillard). Parrain et marraine: M. et Mme P.-Aimé Couillard.

Le 7, Marie-Lucie-Christiane, fille de M. et Mme LouisGeorges Picard (Marie-Blanche Talon). Parrain et marraine: M. et Mme Eugène Gingras, oncle et tante de l'enfant.

Le 9, Marie-Yvette-Lorraine, fille de M. et Mme Aimé Duval (Hélène Deschênes). Parrain et marraine: M. et Mme Amédée Deschênes, oncle et tante de l'enfant.

Le 9, Marie-Elizabeth-Nicole, fille de M. et Mme Napoléon Caron (Jeanne D'Arc Landry). Parrain et marraine: M. et Mme Roland Morin, oncle et tante de l'enfant.

Le 13, Marie-Anne-Thérèse-Ginette, fille de M. et Mme Conrad Fortin (Thérèse Bernier). Parrain et marraine: M. et Mme Roméo Bernier, grands-parents de l'enfant.

Le 14, Marie-Claire-Doris-Louise, fille de M. et Mme Henri Belleau (Gabrielle Bernier). Parrain et marraine: M. et Mme Emile Belleau, oncle et tante de l'enfant.

Le 22, Joseph-Charles-Wilfrid-Conrad, fille de M. et Mme Lionel Gagné (Jeanne d'Arc Ouellet). Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Gagné.

Le 24, Joseph-Sylva-Yvan, fils de M. et Mme Antonio Brie (Rose-Yvette Frégeau). Parrain et marraine: M. et Mme Sylva Frégeau.

Le 5 novembre, Marie-Ginette-Lise, fille de M. et Mme Emile Ouellet (Yvonne Caron). Parrain et marraine: M. et Mme Chs. Couillard, oncle et tante de l'enfant.

Le 6 novembre, Joseph-Denis-Alain, fils de M. et Mme Jean Bourgault (Lucie Guimont). Parrain et marraine: M. et Mme J.-Paul Couillard.

DECES

Le 8 novembre, est décédé, à l'âge de 79 ans, M. Joseph Lan-

La famille de feu M. Frs-T. Caron

A une assemblée des officiers des Producteurs-Distributeurs Laitiers de Montmagny-L'Islet tenue à la salle des Scouts, le 23 octobre 1951, sous la présidence de M. Eugène Têtu, il fut proposé par M. Amédée Langlois et secondé par M. Eugène Thibault que des sympathies soient offertes à la famille de M. François-T. Caron, de Tourville, comté de L'Islet, à la suite du décès de M. François-T. Caron, survenu à St-Jean Port-Joli, en octobre 1951.

M. François-T. Caron était membre du Syndicat des Producteurs-Distributeurs Laitiers des comtés de Montmagny-L'Islet. Il fut président de l'assemblée annuelle du dit Syndicat, le 19 décembre 1950.

C'est avec d'unanimes regrets que cette mort fut apprise, vu que M. Caron était un homme charitable, de grand talent et un homme de bien, et cette disparition laisse un grand vide dans le Syndicat des Laitiers.

En cette circonstance, le Syndicat désire témoigner à la famille l'expression de ses sincères condoléances, et il est résolu que copie de la présente résolution soit transmise aux journaux locaux pour publication.

Adopté unanimement.

(signé) M. Eugène Têtu, pres.
M. J.-E.-A. Cloutier, secr. trs.

Les cent ans de ...

(Suite de la page 9)

Elle n'était à l'Hospice que depuis quelque temps, quand, à la suite d'une chute, elle se brisa les reins, ce pourquoi elle est au lit depuis douze longue années.

Elle nous a souligné qu'elle estime devoir sa longue existence au travail: "Quand on sait raisonnablement user de ses forces, nos énergies durent, et notre entourage en profite également".

Et voici pour quelques-uns de ses derniers mots: "Monsieur, vous allez pouvoir sortir, vous; vous allez retourner à votre travail, alors, vous voudrez bien un peu, n'est-ce pas, remercier tout ceux qui m'ont accordé tant d'attentions, qui se sont montrés si généreux pour la vieille chose que je suis. Il faut savoir aussi leur dire que, tant qu'elles ont des larmes, les vieilles ont du cœur... Comme je ne sais plus rien faire d'autre, assurez-les de mes prières reconnaissantes, et dites-leur surtout de rester tous aussi bons qu'ils l'ont été hier. On n'a jamais à regretter d'avoir été bon, puisque tout ce que l'on fait de bien nous rapproche de Dieu. Oui, on s'aimerait tous, si on savait mieux se comprendre... Enfin, je leur souhaite le ciel... Une fois là, on en parlera encore et souvent de la si belle fête de mon centenaire..." et, sa dextre en la mienne: "Merci encore, monsieur, et soyez heureux comme vous méritez tant de l'être."

Décidément, oui, la fête du centenaire de Mme David Caouette, ce 15 novembre dernier, constitua un véritable événement dans les annales de Montmagny. Que Dieu lui conserve l'existence et la santé durant de longs jours.

glois, époux de feu dame Rosanna Fournier. Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

DEPLACEMENTS
—Mme Adrien Guimont est de retour d'un voyage à Québec.
—Mlle Marcelle Morin, de Québec, a rendu visite à sa mère, Mme Désiré Morin.
—M. et Mme Eugène Gingras, de Québec, en promenade chez M. Adélaïde Picard.
—M. et Mme D. Lord, de Montréal, en visite chez M. et Mme Charles-Eugène Blier.

Funérailles de M. Joseph Boulet

D'imposantes obsèques ont été faites, le 3 novembre, en l'église de St-Mathieu de Montmagny, à M. Joseph Boulet, époux de dame Lucette Chabot, décédé à l'âge de 61 ans et 2 mois.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte, son fils, Gérard; ses filles: Mme Charles Hedge (Simonne), de Vancouver, C.-B.; Mme René Brouillette (Germaine), de Taschereau Abitibi; Mme Raoul Piché (Gilberte), de Mont-Brun, Abitibi; Mme Léo Boulanger (Jeanne), de Montmagny, et Mlle Anne-Marie Boulet, de Montmagny; ses gendres: MM. Charles Hedge, René Brouillette, Raoul Piché et Léo Boulanger; ses frères: MM. Alfred, de Mattawa, Ontario; Adrien, de Montréal, et Louis, de Ste-Adèle; ses sœurs: Mmes Joseph Blais, de Taschereau, Alfred Robin, de Cap-St-Ignace, Réal St-Arneault, de La-Reine, Abitibi, et Roland Gagné, de Montmagny; ses beaux-frères: MM. Joseph Blais, Alfred Robin, Réal St-Arneault, Roland Gagné; ses belles-sœurs: Mmes Napoléon Thibault, Philippe Gaudreau, Siméon Thibault; ses petits-fils et

petites-filles: Eddy, Normand Hedge, Rachel, Roméo, Rita, Roger, Réjean, Raymond Brouillette, Lise, Jean-Pierre, Huguette, Claudette, Gilles, Claude Piché, et Léonel Boulanger. De nombreux neveux et nièces, cousins et cousines.

A l'église, M. le curé Joseph Brochu a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté de MM. les abbés Joseph Chénard et Ligouri Lemieux, comme diacre et sous-diacre.

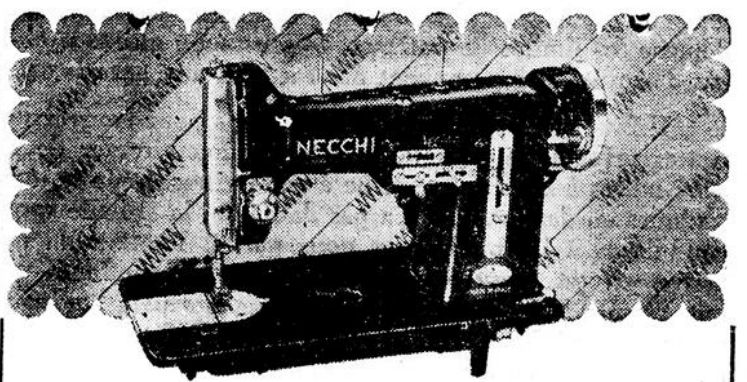
Au cours de la cérémonie religieuse, la quête fut faite par ses neveux: MM. Geo-Henri et Jean-Jules Thibault.

Au départ de la maison mortuaire, le cortège était précédé de la croix, que portait M. Roland Robin. Portaient la dépouille mortelle: MM. Jean-Paul, Emile, Raymond, Léo Gaudreau, Georges-Henri et Jean-Jules Thibault, tous neveux du défunt.

Dans le défilé, on remarquait, en outre des membres de la famille: M. Napoléon Chabot, Edouard Tondreau, Camille Gaudreau, Narcisse Boulanger, Marcel et Gilles Boulanger, Joseph Boulanger, Roland Montminy, P. Boulet, fils, Paul Boulet, Proculus Morin, Emile Thibault, Zéphir Coulombe, Pierre Fréchette, Donat Caron, Joseph Collin, Georges Collin, Gérard Gagné, Robert Chabot, Roch Fradette, Adrien Gaudreau, Achille Gaudreau, Ths Chabot, Philémon Boulet, Narcisse Picard et plusieurs autres.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Laurent Normand.

"Le Courrier de Montmagny" offre ses sincères condoléances aux familles éprouvées par ce deuil.



... c'est si facile avec

une **Necchi**

La plus merveilleuse machine à coudre au monde



Voyez la Necchi De Luxe, la machine à coudre qui fait tout — sans l'aide d'accessoires. Necchi est la seule machine à coudre qui coud marche arrière et avant, coud les boutons, fait des monogrammes, brode, borde, ourle, confectionne les boutonnières, reprise et racommode... change d'une opération à l'autre à la seule commande du doigt.

Necchi — la machine incomparable!

- Garantie à vie
- Facile d'apprendre à s'en servir
- D'emploi facile
- Capsules rondes
- Porte-crochet amovible
- Huiliers à bille
- Griffe amovible pour reprises
- Nombre d'autres caractéristiques
- Une vie entière de satisfaction et d'économie!

Il existe une Necchi pour tout budget et tout usage

CONSOLES



PORTATIFS



CABINETS



MODÈLES ORDINAIRE À PARTIR DE \$139

MODÈLES DE LUXE À PARTIR DE \$299

Termes faciles si désirés

PIERRE FOURNIER

51, rue St-Jean-Baptiste,

Tél.: 266 — B. P. 51.

MONTMAGNY

Industriels, commerçants et autres

Parfaitement pourvu des connaissances nécessaires à cet effet, je serais disposé à faire votre tenue de livres, vos rapports d'impôt sur le revenu, etc., par temps libre.

Adressez-vous à :

RAYMOND LORTIE

8, rue St-Louis,
MONTMAGNY.



Dynamite mieux connue

Si quelqu'un vous assure que la dynamite agit plus fort vers le bas qu'en toute direction, ou encore que la dynamite allumée n'explose pas, vous pouvez le convaincre d'erreur, affirme K. M. Ed, de la division des explosifs C-I-L.

La détonation des explosifs, c'est leur simple transformation en de forts volumes de gaz à forte température, cause d'une pression qui se porte sur les matières avoisinantes, roche, sol, bois, eau ou air. L'énergie dégagée agit uniformément dans tous les sens, mais encre normalement à s'échapper où elle trouve le moins de résistance. A cet égard, tous les explosifs opèrent de même façon.

Quant à l'explosion de la dynamite enflammée, monsieur Ed avertit les usagers que la pratique de brûler les explosifs de rebut est à recommander, mais doit impliquer des mesures strictes de sécurité et s'efforcer selon un mode soigneusement élaboré. Les explosifs peuvent brûler. La poudre explosive noire et la dynamite à fossayer sont très inflammables: même certaines gélamines concentrées brûlent facilement. On doit toutefois souligner que, si parfois ces matières continuent de brûler, en d'autres occasions elles peuvent exploser.

Trois hourras pour la bonne soupe chaude!

Que vos petits prennent leur repas de midi à la maison ou à l'école, une soupe chaude est ce qu'il y a de mieux pour commencer ce repas. Préparée avec du LAIT, elle est des plus savoureuses!

Pour quelques-unes d'entre vous, le son lointain de la cloche du midi rappelle que d'un moment à l'autre, toute la maison sera là, et que chacun n'aura qu'un cri: "Maman, j'ai faim!" Il y a quelque chose de bon à manger? Quelle joie pour vous de leur offrir une bonne soupe fumante, une soupe au LAIT qu'ils tion reconnaissante, et pour les autres qui doivent prendre leur lunch à l'école, rien de plus facile à apporter qu'une telle soupe dans un thermos hermétique-

ment fermé ou encore dans un bocal, car aujourd'hui dans presque toutes les écoles, on pratique cette nouvelle routine du bocal réchauffé.

Les nutritionnistes nous suggèrent une excellente méthode dans la préparation du lunch qu'on doit manger soit à la maison, soit à l'école.

Cette méthode est très facile à suivre et assurera à vos enfants des repas complets et nourrissants. Il s'agit d'inclure quatre variétés d'aliments dans les repas du midi. Quels sont ces aliments? En tête de liste, le lait, du lait à boire ou à manger, sous forme de soupe au autre; un fruit ou un légume, si on le peut les deux, crus ou cuits; de la viande ou du poisson, des oeufs, du fromage ou des fèves; du pain de blé.

Une personne qui mange beaucoup n'est pas nécessairement bien alimentée, à moins qu'un régime rationnel ne lui fournisse les protéines, les vitamines et les minéraux nécessaires au maintien de la santé de l'organisme.

A la campagne, l'eau de source, de même que l'eau de puits peut être polluée et non potable. Il est plus prudent de faire bouillir pendant cinq minutes ou plus, avant d'en boire, l'eau qui provient de sources.

COUTURIÈRE

Mlle Madeleine Raymond est à votre disposition pour tout travail de confection pour hommes, femmes, enfants. Aussi couture dans la fourrure. Sur demande, Mlle Raymond fera la couture à domicile.

Tél.: 564-W. Résidence de M. Ulric Dion, R. R. No 1, Montmagny.

Grande VENTE de chapeaux

Il me fait plaisir d'annoncer à ma nombreuse clientèle que toute la marchandise en mains est réduite de 25%. — Très beaux chapeaux de plume à \$6.95. — Une visite vous en convaincra.

MADAME ERNEST BOULET

3e Avenue — Tél.: 532 — Montmagny

Boucherie CHEVALINE

Nous avons le plaisir d'annoncer à la population de Montmagny et des environs qu'un étal de viandes chevalines, venant directement de l'Ouest, sera à votre service. Aussi assortiment complet de fruits, légumes et poissons. SATISFACTION GARANTIE. Service de livraison gratuit.

APPROUVE PAR LES INSPECTEURS DU GOUVERNEMENT. — CANADA APPROVED.

BOUCHARD & HUOT ENR.

29, rue St-Ignace — Tél.: 461 — Montmagny

Une aide solide aux réfugiés de la Palestine



L'Office de secours et des travaux des Nations Unies vient d'organiser une nouvelle assistance aux réfugiés de la Palestine: des prêts financiers, qui les aideront à se lancer, soit individuellement, soit par groupes, dans de petites entreprises industrielles. Un des réfugiés, par exemple, a déjà

pu installer une boutique d'ameublement et de tapisserie (ci-dessus, à gauche), qui sert, en outre, à approvisionner 20 personnes. Par ailleurs (à droite), deux familles de réfugiés ont amplement de quoi travailler depuis qu'elle possède un four à chaux, dont bénéficient 10 autres réfugiés.

Les armes à feu

L'invention des armes à feu paraît due aux Arabes.

En Europe ce sont incontestablement les Italiens qui furent les premiers fabricants de canons de fer. Une pièce de la république de Florence, datée du 11 février 1325, parle de la fabrication des boulets de fer et des canons de métal, pour la défense des châteaux et des villages appartenant à la République.

L'usage des canons s'est vite répandu en France ainsi que dans les nations "civilisées".

Les premières armes à feu furent les bombardes, espèces de mortiers où l'on enflammait la charge à l'aide d'une mèche, par une "lumière" prise à la culasse. Mais peu après, vinrent les "veuglaires" dont la culasse mobile, au moyen d'une anse, recevait la charge, pendant que le boulet était introduit directement dans la pièce.

Les armes portatives datent de la même époque que les armes lourdes: le premier type en fut le "canon à main", canon court supporté par une crosse, et qui disparaît rapidement devant la coulebrine, plus étroite, plus longue, moins lourde, que l'on tirait en l'appuyant sur une fourche. Leur calibre était de 15 à 20 millimètres; leur poids variait de 5 à 15 kilogs. Ce sont les ancêtres, bien lointains, de nos terribles fusils automatiques et de nos redoutables mitrailleuses, dont la guerre a fait un si grand usage.

Un lacordaire...

Victor Therrien, 26 ans, de St-Clet, accusé d'avoir négligé d'arrêter son auto, après avoir frappé une voiture de la police provinciale et qui aurait été sous l'influence de l'alcool, a protesté de son innocence avec énergie, devant le juge Armand Cloutier, avec procès ajourné au 16 novembre.

Me Jean-Paul Massicotte, avocat de la défense, après avoir expliqué que cette mention "d'ivre au volant" le surprenait, parce que son client est un Lacordaire, a obtenu une libération provisoire sous un cautionnement personnel de \$200.

Therrien aurait arraché l'aile de l'auto du détective provincial Homer Benson, alors qu'il était en train de préparer un procès-verbal, près de Dorion.

COMMANDEZ
Coca-Cola
avec votre épicerie

A Stéphane Mallarmé

LAS des sentiers perdus d'une vieille syntaxe.
Ennuyé de la règle et voulant du nouveau,
Tu crées puis lances, plein de foi, des joyaux,
Des joyaux délicats, fragiles comme saxes.

Pour ces créations de ton luth novateur,
Pour toi cruel, de toutes parts, un cri résulte:
"Décadent impudent!" et, pour grandir l'insulte:
"C'est un fou... si ce n'est un mystificateur!"

Tu replias sur toi tes deux ailes sans plumes:
Blessé, mais non vaincu, t'infligeant l'hôpital,
Tu sus tourner l'épaulé à l'homme trop brutal:
Marteler en secret à la divine enclume.

— R. P.

LES CHEVALIERS DE COLOMB

— présente —

Le Grand Magicien Moderne

"MONARCH"

Sans égal — Incomparable — Sublime

Sans pareil — Inimitable — Magnifique



Au Cinéma Lafontaine.

Mercredi le 21 Novembre

Les recettes de cette soirée seront au profit du Comité des Oeuvres des Chevaliers de Colomb.

Ne manquez pas cette représentation unique en son genre.

Les billets d'admission sont en vente par les Chevaliers de Colomb et aux endroits suivants:

Pharmacie Michon. — Mlles Vézina, Montmagny.

Admission: \$0.75. — 0.10 cts pour la taxe

Au cours d'une lutte très dure

Montmagny perd 3 à 0

St-Patrick et les As annulent 3-3

L'Association Junior "B" a présenté deux joutes au programme de lundi dernier, au Colisée de Québec. Le St-Patrick et les As ont annulé au compte de 3-3, dans la première partie et le Montmagny a perdu avec les Citadelles 3-0, dans la deuxième. Le jeu fut particulièrement dur au cours des deux joutes et un total impressionnant de 47 punitions furent décernées. Le Colisée offrait par moments le spectacle d'un champ de bataille. Les coups de bâtons, la boxe et la lutte interrompaient souvent la poursuite de la rondelle. Les responsables de la Ligue Junior "B" parlaient de la possibilité de suspendre certains joueurs pour une longue période.

S'il est vrai que G. Delamarre et R. Bureau, du Montmagny, attaquaient leurs adversaires avec beaucoup de zèle et de toutes les manières possibles et inadmissibles, on ne peut pas tenir responsable de ces incidents une seule partie seulement. Durant les deux premières périodes, les deux clubs se partageaient les punitions en égalité. L'absence de notre coach, Conrad Parent, et le manque d'énergie chez les arbitres y étaient aussi pour quelque chose.

G. Emond, des Citadelles, a compté deux buts et Peter Gazzola le troisième. Le cerbère de Montmagny, Ernest Deschênes, démontra de nouveau ses hautes qualités et effectua plusieurs arrêts spectaculaires. Le gardien de but des Citadelles bloqua de sa part, onze lancers.

A la première partie, les As prirent une avance de 3-1 sur le St-Patrick. Vers la fin de la troisième, Raymond Cyr et Lucien Faucher déjouèrent Yves Trudel dans les filets des As, en l'espace de 26 secondes, pour porter le compte 3-3 et forcer les As de se contenter d'une partie nulle.

PREMIERE PARTIE

ST-PATRICK — Buts, Dawson. Défenses: McKusker, Amodio, Houde, McEnery. Avants: Cyr, Lemieux, Lacombe, Meek, Roy, Foucher, Bélanger, St-Pierre, Roach.

AS — Buts, Trudel. Défenses: Côté, Chevalier, Roy, Chabot. Avants: DeChevigny, Marois, Malone, Guay, Chabot, Dubéau, Gingras, Tremblay, Roy, Pagé. Arbitres: J.-P. Paquet et R. Forgues.

PREMIERE PERIODE

Aucun but. Punitions: Bélanger (2) Amodio, Roy.

DEUXIEME PERIODE

1—St-Patrick, Roach. (Roy, Morency), 6.38
2—As, Malone (Tremblay, Côté), 7.54
3—As, Tremblay (Roy), 17.36
Pun.: Pagé, Meek, Roy C. (2).

TROISIEME PERIODE

4—As, Gingras (Tremblay, Dubéau), 9.31
5—St-Patrick, Cyr (Houde)
6—St-Patrick, Faucher (Houde), 11.58
Pun.: Côté, Gingras, Houde, Roy (mineure et mauvaise conduite), Tremblay, McEnery, Pagé.

DEUXIEME PARTIE

MONTMAGNY. — Buts, Deschênes. Défenses: Normand, Couturier, Allaire, Bédard. Avants: Bureau, Lachance, Fillion, Massi-

cotte, Turcotte, Delamarre, Cadorette, Després, Thivierge, Bolduc. CITADELLES. — Buts, Marcotte. Défenses: Galbraith, Boucher, Poulin, Prévost. Avants: Faulkner, Martin, Pichette, Turcotte, Emond, Gignac, Gazzola, Pelletier, Prévost, Laporte. Arbitres: L. Bouvrette et A.-L. Leclerc.

PREMIERE PERIODE

1—Citadelles, Emond, (Faulkner), 10.04
Punitions: Galbraith, Gignac, (mineure et majeure); Després, Bureau, Boucher, Delamarre, Gazzola (majeure); Bédard (majeure); Cadorette (majeure).

DEUXIEME PERIODE

2—Citadelles, Gazzola (Prévost, Poulin), 6.29
Pun.: Boucher, Thivierge.

TROISIEME PERIODE

3—Citadelles, Emond, 6.40
Pun.: Delamarre (mineure et majeure); Thivierge, Prévost (mineure et majeure); Cadorette (mineure, majeure et mauvaise conduite); Turcotte (mineure et mauvaise conduite); Deschênes, Bédard (mineure et majeure); Emond, Després (2) Laporte, Gazzola (majeure et mauvaise conduite); Gignac, majeure, Galbraith, (majeure et mauvaise conduite).

Toiles de rouges qui sont enlevées d'une exposition

La police parisienne a effectué une descente au Salon d'automne, la plus grande exposition de la saison artistique actuelle de Paris et a saisi sept tableaux pro-communistes.

Des personnages officiels ont déclaré que le président de la République, Vincent Auriol, a refusé de présider l'ouverture du salon à moins que les toiles ne soient enlevées. Le président de l'exposition, l'artiste Pierre-Paul Montagnac a déclaré que la descente policière a été ordonnée par le gouvernement.

Les peintures représentent la réunion d'une cellule communiste et un défilé politique. L'une, intitulée "Maurice Thorez réussit", montre des gens souriants qui achètent un journal communiste publiant la photo de Thorez en première page.

Hausse d'un quotidien

SAN FRANCISCO. — Le "San Francisco Chronicle" a annoncé dernièrement qu'à partir de son édition du 18 novembre 1952, le prix du journal sera de 10 cents, les jours de semaine et de 20 cents le dimanche dans sa zone sud de circulation. Le prix dans la région de la baie restera de sept cents les jours de semaine et de 15 cents le dimanche.

Suspension de deux joueurs du club "O.T.J. Montmagny"

Ligue Féminine de petites quilles

LUNDI, 5 NOVEMBRE 1951

Allées 1 et 2

P. MICHON

Colette Blais	49	98	81
Jacqueline Mercier	103	94	77
Agathe Bérubé	48	33	44
Françoise Michon	72	83	89
Pierre Michon	88	83	71

TOTAL: (1113) 360 391 362

VS

Lucille Blais	48	43	28
Claire Blais	96	63	76
Ghislaine Bélanger	51	101	62
Cécile Blanchet	60	73	63
Réal Montminy	87	91	82

TOTAL: (1024) 342 371 311

P. Michon gagne 3 à 1.
Plus haut simple de la soirée: Mlle Jacqueline Mercier, 103.

Allées 3 et 4

L. MICHAUD

Mme C. Goudreau	74	76	68
Colette Corriveau	95	96	75
Thérèse Boulet	123	98	113
Léonine Michaud	74	101	83
Conrad Gaudreau	71	144	78

TOTAL: (1367) 435 515 417

VS

P. ALLARD

Berthe Clavet	105	91	60
M.-Paul Gazé	64	97	81
Thérèse Normand	84	108	101
Mme P. Allard	77	68	113
André Blais	140	149	91

TOTAL: (1424) 465 513 446

P. Allard gagne 3 à 1.
Plus haut simple de la soirée: Mlle Thérèse Boulet, 123.

MARDI, 6 NOVEMBRE 1951

Allées 1 et 2

MONTMAGNY AUTO

Madeleine Roy	96	132	69
Irma Morin	107	75	77
Marcelle Gaumond	96	110	99
Mme Laval Paquet	89	95	99
M. Laval Paquet	115	114	86

TOTAL: (1449) 493 526 430

VS

LE PEUPLE

Claire Fournier	122	80	149
Mme Rod. Marois	95	82	86
Jeanne Normand	71	88	86
Dorice Boulet	90	80	70
Rodolphe Marois	164	135	97

TOTAL: (1495) 542 465 488

Le Peuple gagne 3 à 1.
Plus haut simple de la soirée: Mlle Claire Fournier, 149.

Allées 3 et 4

M. B. C.

Thérèse Métivier	91	111	79
Carmen Sirois	27	60	44
Fernande Métivier	73	77	77
Micheline Lagacé	65	60	89
Henri Marois	87	105	91

TOTAL: (1136) 343 413 380

VS

Monique Clavet	113	77	90
Jeannine Fortin	39	50	32
Françoise Laflamme	56	60	62
C. Cloutier	56	75	55
Robert Bernier	99	87	111

TOTAL: (1062) 363 349 350

M. B. C. gagne 3 à 1.
Plus haut simple de la soirée: Mlle Monique Clavet, 113.

Flot continu d'immigrants

MONTREAL, Nov. — Plus de 3,000 passagers parmi lesquels se trouvaient 2,700 immigrants sont arrivés à Montréal en fin de semaine.

Quelque 1,500 immigrants hollandais débarqués à Halifax du "Volendam" sont arrivés à Montmagny National. L'"Atlantic" réal dans trois trains spéciaux du et le "Corsica" se sont aussi amarrés à Halifax avec 554 immigrants à leur bord. Ces immigrants sont arrivés dans la métropole par train spécial. Les 656 immigrants du "Saturnia" sont arrivés à Montréal dans un train spécial au cours de la journée de lundi.

A la suite des incidents, à la joute de lundi dernier, au Colisée, deux joueurs du Montmagny, Gilles Delamarre et Roland Bureau, ont été suspendus, le premier pour cinq joutes et le deuxième pour deux parties.

Toute cette affaire remonte au moment où Després, marquant un point pour Montmagny, avait reçu un coup de Galbraith des Citadelles, ce qui était à l'origine d'une bagarre générale. L'arbitre refusa de reconnaître ce but à l'avantage de notre équipe.

Toutefois, la direction du club Montmagny se déclare solidaire avec la décision qui a été prise par les directeurs de la Q. A. H. A., à l'encontre des joueurs mentionnés parce qu'elle veut à tout prix éviter la répétition des incidents pareils. Il ne faut pas détruire les espoirs et la bonne impression que les premières joutes de la Ligue Junior "B" ont provoqué un peu partout.

PROCHAINES PARTIES

Mardi, le 20 novembre, le Montmagny jouera contre le St-Patrick et le 26 novembre, contre les As, toujours au Colisée de Québec.

Le 2 décembre, dimanche après-midi, notre équipe se rendra à Trois-Rivières.

Tous les amateurs de hockey se feront un plaisir et un devoir d'aller encourager nos vaillants porte-couleurs.

...ET LA BALEINE

L'ordre des choses semble se devoir déplacer encore, puisqu'on suggère maintenant de mettre sur nos tables la... baleine, après y avoir fait apparaître le cheval.

Mardi soir dernier, 13 novembre, au Sénat, l'honorable Thomas Reid, libéral de New-Westminster, C. B., a parlé "en faveur" de la baleine, comme mets, laquelle serait tendrement comestible, si l'on usait d'un meilleur moyen pour l'abattre, quoiqu'en disent ceux qui tentent de soutenir le contraire.

Selon M. Reid, la viande de cet écacé serait aussi bonne que celle de tout autre animal, s'il était tué aussi promptement, par exemple, que le boeuf. Un cheval qu'on laisserait mourir aussi lentement qu'on le fait pour la baleine harponnée, serait certainement dur pour la dent.

A tout événement, si l'on accédait un jour à la suggestion de M. Reid: à faire accepter la baleine comme plat, cela constituerait un très bel apport à l'économie nationale.

Et puis, le cétacé n'est-il pas déjà admis, consommé par de nombreuses peuplades?

Les oreilles sont sujettes à diverses affections qui peuvent attaquer l'ouïe. L'examen régulier des oreilles aidera à préserver ces organes précieux de maladies qui pourraient se développer clandestinement.



Raymond Paré, B.A.

Courtier d'Assurances Agréé

ASSURANCES GENERALES

Bur.: 31, rue De la Gare
tél.: 261

Rés.: 40, rue St-Ignace
tél.: 308-W

MONTMAGNY

Chalet à vendre

Chalet de 26 x 28, 5 appartements, situé à Berthier-en-Bas. Bonnes conditions. Pour plus amples informations, s'adresser:
Bureau du Journal, C.P.: 430. — Tél.: 37, Montmagny.

COUPON d'une valeur de \$2.00

Sur l'achat d'un gallon de peinture émail, de marque Narvo ou Sico. UNE PIASTRE — Sur peinture extérieure, pour achat au comptant.

NOM.....

ADRESSE.....

LES APPAREILS DE CHAUFFAGE, ENR.
— Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny. —

Souffrez-vous des pieds?

"A la demande de plusieurs de mes clients et pour les mieux servir, j'ai le plaisir d'annoncer au public de Montmagny et des environs que je tiendrai dorénavant ma clinique, à l'Hôtel Montmagny tous les mardis de chaque semaine et serai à la disposition de tous ceux qui souffrent de maux de pieds."

Léopold Demers, D.S.C.

PODIATRE

SPECIALISTE POUR LES PIEDS

276, St-Cyrille. — Tél.: 37286 — Québec.

On peut voir, la nuit, sans éclairage

ENTENDONS-NOUS bien, il s'agit de voir la nuit sans user du moindre éclairage naturel ou artificiel: voir sans être vu en irradiant la zone à observer avec une lumière non visible que seules des "lunettes" spéciales permettront de déceler.

Du point de vue théorique, on n'a d'ailleurs que l'embarras du choix, étant donné que la lumière dite visible ne représente qu'une bande très étroite dans la gamme générale des radiations électro-magnétiques: seules sont en effet perçues par notre œil les radiations dont les longueurs d'onde sont comprises entre 0,4 et 0,8 micron. Au-dessous, ce sont les rayons ultra-violet, totalement invisibles, et au-dessus, les infra-rouges, invisibles également. C'est à ces derniers que l'on aura recours, d'autant plus qu'ils sont très faciles à produire et à diriger; les rayons ultra-violet, eux, risqueraient d'avoir des effets physiologiques dangereux.

Bref, pour voir la nuit sans éclairage, il n'y a tout simplement qu'à irradier l'objectif par un faisceau de rayons infra-rouges, et on construit des projecteurs à rayons infra-rouges absolument comme on aménage des projecteurs ordinaires. Seulement, la source de "lumière" n'est autre qu'une source de chaleur puisque, justement, ce sont les rayons calorifiques qui se situent dans la gamme infra-rouge; quand nous disons que nous recevons un flux de chaleur, nous voulons seulement parler de rayon infra-rouge; et précisons que, si l'intensité n'est pas trop forte, l'indi-

vidu éclairé en infra-rouge ne sentira pas la moindre trace de chaleur.

Ainsi, à l'aide d'une ampoule à rayons infra-rouges, on éclaire la région à explorer. Celle-ci demeure sombre pour tout œil normal, et rien ne permet normalement aux individus qui y sont présents de se douter qu'ils sont éclairés en lumière invisible. Et il suffit alors de concevoir un intermédiaire approprié rendant notre œil sensible à la lumière infra-rouge: cet œil artificiel, en fait, sera constitué par un écran où, grâce à un effet photoélectrique du type le plus classique, les protons infra-rouges arracheront des électrons susceptibles de donner sur un second écran une image électronique directement visible pour nous, très semblable d'ailleurs à ce que l'on peut voir sur un écran de télévision.

Et l'ensemble de ces dispositifs peut n'être pas encombrant d'autant: on réalise fort bien aujourd'hui des lampes à rayons infra-rouges de la taille d'une lampe de poche ordinaire, et si on le désire, il est éminemment possible de loger tout le système récepteur dans une simple boîte.

Car il ne s'agit pas là de pures spéculations théoriques et abstraites. Ces dernières années ont vu la naissance de divers appareils infra-rouge et les résultats furent généralement très satisfaisants. Les Allemands inaugurèrent silencieusement cette invention par une nuit sombre sur le front soviétique, en bloquant radicalement une attaque de chars alors que le commandement russe tablait sur un effet de surpri-

se totale. Par la suite, les Américains montèrent des viseurs infra-rouges sur les fusils de leurs tireurs, ce qui leur permettait de ne jamais manquer leur cible la nuit, alors que l'adversaire était contraint à régler son tir par tâtonnement. L'appareil américain fut connu sous le nom de **sniperscope**. De nombreuses variantes en furent construites, donnant naissance à de véritables casques portant à leur partie supérieure des ampoules à rayons infra-rouges et mettant devant les yeux du soldat deux écrans électroniques.

Aujourd'hui, c'est surtout la police qui semble avoir hérité cette invention née de la guerre. On signale ainsi qu'en Amérique plusieurs automobiles de police ont été équipées d'émetteurs infra-rouges: elles circulent la nuit tous feux éteints, les phares étant remplacés par des sources de rayons infra-rouges et la vitre n'étant autre que l'écran électronique sur lequel les images viennent se former. La voiture peut se déplacer à son gré en voyant sans être vue et surprendre les individus en quête de mauvais coups, ou simplement procéder à une sévère police des routes.

Mais gageons que, si des **sniperscopes** étaient en vente dans le commerce, nombre de particuliers s'empresseraient d'en acheter. Et c'est peut-être là que les choses pourraient commencer à se gâter.

Les hygiénistes alimentaires estiment que l'être humain a besoin, chaque jour, de 12 milligrammes de fer. Voici de bonnes sources de fer: une tasse de jus de pruneau (4,3 milligrammes); une salade aux oeufs et aux tomates (2,5 milligrammes); deux pêches (1,2 milligramme), et deux tranches de pain à blé entier (1 milligramme). Une portion de foie de porc contient toute une ration quotidienne de fer.

L'HOSPICE DE CHEZ NOUS

D'un communiqué paru dans les journaux, en 1904

Il y a, à l'heure présente, 50 personnes qui reçoivent à l'hospice le logis, la nourriture et le vêtement. Cela ne s'est jamais vu: le plus grand nombre encore admis n'a jamais dépassé trente. Il faut voir comme ces vieux, comme ces vieilles femmes, comme ces pauvres enfants sont heureux sous la direction toute maternelle des Soeurs Grises; sans souci du lendemain, ceux qui achèvent leur route ici-bas en entendent le terme avec paix et confiance; ceux qui ne font que commencer la vie bénissent tous les jours ces providences de la terre qui leur tiennent lieu de parents disparus, et mangent le pain de la charité qui perd son amertume en passant par les mains de ces servantes du Seigneur qui a dit: "Qui donne aux pauvres, prête à Dieu".

"Donnons donc sans nous lasser à la grande famille des miséreux qui chaque jour frappent à la porte de cette maison que nous avons édifiée pour eux. Pour toutes les larmes que nous aurons séchées, le Bon Dieu nous bénira."

En 1905, le personnel de l'institution est comme suit:

Orphelins, 24; Vieux, 9; Vieilles, 18; Religieuses, 8; Employés, 4. Total: 63.

Sr Sainte-Virginie, Supérieure.

Un Montréalais dans la liste de nos blessés

L'Armée publie une de ses plus longues listes de victimes de la guerre de Corée. La liste comprend un soldat mort, un officier et 21 soldats blessés et deux soldats accidentés.

Le chiffre total des victimes parmi les troupes canadiennes en Corée s'élève maintenant à 433, soit 88 morts, 309 blessés, 34 accidentés et deux disparus.

Dans cette dernière liste, on relève les noms suivants:

Tués au combat:

Le soldat Joseph-Jean-Marie Campeau, frère de M. Eddie Campeau, de Cornwall.

Blessés au combat:

Le soldat Jean Bélanger, mari de Mme Geneviève Bélanger, de Richland, Wash., et Montréal.

Le soldat David-Duncan-Roy Drouin, de Farnham, dont la mère Mme J.-L. Drouin habite Ottawa.

Le caporal Gordon-Charles Hamel, de Cadillac, Québec.

Pour que votre enfant ait des dents permanentes jolies et saines, menez-le au dentiste dès qu'il a l'âge de deux ans et demi, afin de faire soigner, avant qu'elles ne s'aggravent, les cavités et les difformités des dents.

AVIS

Il est strictement défendu, par ordre du Conseil, de couper des sapins pour arbres de Noël ou toute autre sorte de bois, sur les terres à bois situées sur la 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} concession et sur toutes terres situées dans les limites de la municipalité de St-Thomas. Quiconque se rendra coupable d'une telle infraction sera passible d'une amende de \$50.00.

LE CONSEIL DE LA PAROISSE DE ST-THOMAS



HELLO!

... J'ai de superbes cadeaux pour vous dans mon

CLUB DE NOËL

GRATIS avec achats de \$25.00, \$40.00, \$50.00 \$75.00, \$100.00, \$150.00 et \$200.00.

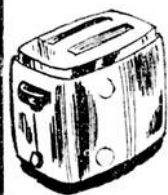
Peu importe ce que vous achetez. — C'est le total de vos achats qui vous donnera droit aux cadeaux.

★★★★

Accumulez vos factures et vous pourrez choisir à notre grand assortiment de cadeaux, avec preuve d'achat aux montants spécifiés.

★★★★

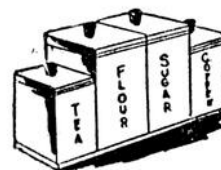
Les factures comptent du 19 novembre au 31 décembre. — Ne manquez pas de participer à notre intéressant "CLUB DE NOËL"! — Visitez notre département de cadeaux.



Magasin de Mme Eug. Levesque

RUE DE LA GARE

MONTMAGNY.



ANNONCES CLASSIFIÉES

TARIF : — .03 par mot : minimum par annonces : .50.
Strictement payable d'avance.

A VENDRE

4 calorifères électriques, 2 de marque Lemelin et 2 de marque Marquette avec thermostat, garantis en parfaite condition. S'adresser aux SCOUTS de MONTMAGNY, ou à Raymond Paré, tél.: 308-W ou 261.

DIVERS : 1 lit de fer avec matelas, pour enfant; 1 réservoir à eau chaude; 1 armoire de cuisine comprenant 6 portes; 2 évier de cuisine; 1 évier de chambre de bain; 1 escalier intérieur avec rampe, etc. Aussi linge de seconde main: paletot et habit pour homme, grandeur 38; manteaux pour dames, grandeur 36-38. S'adresser à J.-P. FOURNIER, rue De la Gare, Montmagny.

Manteau de CHAT SAUVAGE, peaux allongées, pour jeune fille. S'adresser à C. P. 278 — Tél.: 24 — Montmagny.

Carriole de famille avec peau de mouton. S'adresser à: Laurent Fortier, rue St-Joseph, Montmagny.

Machine à écrire portative "Remington", en bon ordre. S'adresser à: tél. 287-W.

Chalet situé à l'Anse à Gilles, une fournaise avec brûleur à l'huile, de marque A. B. C.; un évier en chêne doré avec dessus en marbre, un clavier de marque "Remington", une patène en cuivre oxydée. Pour conditions et détails, s'adresser à: 7, rue St-Thomas, tél.: 377.

Maison à vendre, Grand terrain. S'adresser à Roméo Lemay, 8, rue St-Georges, Montmagny.

Fermes à vendre

Dans l'affaire de J.-A. Labrecque, failli, de Montmagny, des soumissions seront reçues d'ici au 5 décembre prochain, 1951, pour l'achat en bloc ou séparément de l'actif suivant, savoir: 1 ferme en exploitation dans le rang appelé "Rocher Noir" à environ 3 milles de la ville de Montmagny, d'une superficie approximative de 122 arpents et comprenant résidence, grange de 96' x 40', écurie, étable, laiterie et dépendances; 1 autre ferme non bâtie, d'une superficie de 41, x 12 arpents située dans le même rang, 7 terres à bois dans la limite de la paroisse de Montmagny et de Notre-Dame-du-Rosaire, roulant, machines et instruments aratoires, camion "Chevrolet", 3 tonnes, 1947, tracteur "Ford" avec pont-chenille et contrôle hydraulique avec charrie. Tout soumissionnaire désireux d'examiner l'actif pourra s'adresser à M. Florent Legendre, garage, dans la ville de Montmagny, où les soumissions écrites pourront être laissées ou être adressées au syndic J.-Paul Vermette, 57, ouest, rue St-Jacques, à Montréal.

Caramel Candied Pop Corn Reg'd

A LOUER

Logement neuf, chauffé, 4 pièces S'adresser à: J.-P. FOURNIER, 61 rue De la Gare, Montmagny, tél.: 152.

4 logements situés à 94, rue de la Gare. Libre présentement. Garage pouvant remiser quelques autos, pour l'hiver. Pour informations, s'adresser à: Mme Pierre Corriveau, 7e rue, tél.: 57-W4.

Sur la 7e Rue, un logement de 5 pièces, plus chambre de bain, eau chaude, 2e plancher, \$30.00 par mois. Pour informations, téléphone: 21.

Bonnes chambres à louer dans famille sans enfants. S'adresser à M. Eugène MAINVILLE, Avenue May, Montmagny.

"Attention Mesdames"

En envoyant un morceau de votre matériel, grandeur 14" x 14", vous pouvez avoir une bourse assortie à votre toilette, au prix de \$1.50. Votre bourse vous sera retournée C. O. D. par prochaine livraison. Girard & Frère, 725, Cascades, St-Hyacinthe, Qué.

ATTENTION

J'informe le public de Montmagny que je ferai à mon domicile les lavages de famille et couvertures de lit.
A VENDRE: 2 lits avec sommier, paletot ciré pour enfant de 8 ans.

Mme LOUIS BLAIS
16, rue de la Cour - Montmagny

Désinfection

Coquerelles, punaises, puces, mites. Equipement moderne. Travail garanti. Spécialités sanitaires. C. P. 292, tél.: 169-W, Montmagny.

Coffres en cèdre à vendre

Magnifiques coffres en cèdre finis noyer, chêne doré, avec ou sans tiroir. Prix de la manufacture. S'adresser à: Lauréat CORRIVEAU, C. P. 193, tél.: 57-W1.

Encouragez nos annonceurs

Bois de chauffage à vendre

200 cordes de bel érable, à vendre, en longueur de 32 pouces. — Placez vos commandes pour le nombre de cordes désirés, en vous adressant au bureau du journal, 19, rue Saint-Thomas, Montmagny.

Léopold Demers

D. S. C.

Spécialiste pour les pieds Clinique à toutes les deux semaines à l'Hôtel Montmagny. — S. V. P., téléphonez pour rendez-vous.

La sécurité et l'automobiliste

HIER ET AUJOURD'HUI...

En examinant quelques-unes des voitures populaires de nos jours, on peut faire les comparaisons suivantes avec celles de 1920:

Les prix ont baissé de \$2,800 à \$2,000.

La force motrice s'est accrue de 49 H.P. à 103.

La pesanture actuelle de 3,309 livres est une augmentation d'environ 300 livres sur 1920.

La longueur totale s'est accrue de 14 à 17 pieds.

En terme de gages pour les manufactures, cela prend aujourd'hui 34 semaines et demie pour gagner le prix d'un auto pendant qu'en 1920 cela représentait 92 semaines et demie.

Alors que la largeur totale des voitures de promenade n'a augmenté que de cinq pouces depuis 1920, les sièges des voitures actuelles sont environ un pied plus larges.

Les voitures construites en 1920 avaient une capacité de 25 mille milles, tandis que celles d'aujourd'hui peuvent faire quatre fois plus.

Même les voitures les plus dispendieuses de 1920 avaient moins de pouvoir que les meilleurs modèles de 1950 et elles manquaient d'une quantité de perfectionnement que nous penserions aujourd'hui ne pouvoir nous passer.

Demandé

Homme pour voyager régulièrement par Consommateurs dans Montmagny. Contrat permanent avec Manufacturiers importants. Brasseur d'affaires seulement. Ecrire Rawleigh's Dept. ML-K-525-131, Montréal.

Avons besoin immédiatement

D'homme ou femme — temps plein ou partiel pour franchise Watkins dans Montmagny. Ouvrage plaisant. Rémunération au-dessus de la moyenne. Aucune expérience nécessaire. Rien à investir. Ecrivez immédiatement au Dépt. O.C.M-7B, la Cie J. R. Watkins, 350 St. Roch, Montréal, Qué.

Demandés

10 hommes demandés, dans la région de Montmagny pour apprendre la mécanique automobile et Diesel. Cours en français. Termes faciles. S'adresser à J.-D. Allard, C. P. 442, Station H. Montréal.

Femmes demandées

Argent... Argent... Argent... Très facile à obtenir avec notre magnifique catalogue illustré et échantillonné, contenant 750 vêtements et bas indispensables pour Hommes, Femmes, Enfants, Bébé. Satisfaction assurée ou argent remis. Généreuse commission, boni, cadeaux, etc. Nous sommes positivement ceux qui donnons le plus à nos représentants, tout en offrant les plus bas prix. Ecrivez immédiatement pour votre catalogue gratis. Lingerie Du Jour Inc. 4235-71, Iberville, Montréal.

Acheteurs de poussins

En commandant vos poussins dès maintenant, vous vous garantissez une date de livraison et obtenez un escompte spécial. Tous nos sujets sont certifiés par le gouvernement et subissent l'épreuve du sang. Les couvées commencent le 1er janvier 1952. Demandez notre catalogue et listes de prix pour 1952. Monkton Poultry Farms, Monkton, Ont.

J.-E. DENAULT, M.D.
Rue St-Ignace. Tél.: 384
Rayons X
Consultations au bureau:
9 à 11 h. a.m. — 1½ à 3½ h. p.m.
Le soir: Lundi, mercredi, vendredi,
cas urgents: toutes les heures
R.X.: 8 à 11 heures a.m., sauf pour
cas d'urgence.

Dr G. Fortin
MEDECIN-CHIRURGIEN
Hôtel-Dieu de Montmagny
BUREAU: 7, rue Ste-Julie
(Voisin Hôtel de Ville)
Tél.: 462 MONTMAGNY

Dr A. Richard

MEDECIN

Hôpital: avant-midi
Bureau: après-midi et soir.
3, de la Fabrique, MONTMAGNY.
Tél.: 123

Edouard Gagnon

AVOCAT

Bureau: lundi
Hôtel Montmagny Inn
9 A. M. à 9 P. M.

Tel.: 53

Dentiste

Dr J.-L. LAVALLEE
Chirurgien-Dentiste
39, St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Bureau: 592 Rés.: 592-W.

Gonz. Bélanger

NOTAIRE

35, de la Gare, Montmagny.

Téléphone: 72 (Edifice Allard)

Paré & Daveluy

Avocats

Jules Paré, Ernest Daveluy
Rue St-J-Baptiste, Montmagny.

LOUIS PELLETIER

NOTAIRE

30, rue St-Thomas — Tél.: 42
Montmagny.

Joseph Marineau

AVOCAT

31, de la Gare, Montmagny.
Tél.: 194

Emmanuel Gobeil, O.D.

Spécialiste de la vue
— Edifice Allard —
Montmagny. — Tél.: 43

Spécialiste

Bureau à Montmagny :
le samedi
à l'Hôpital

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux
de Montréal et New-York

SPECIALITES :

Maladies des Yeux, Oreilles,
Nez, Gorge,

449, 3e Avenue — Québec.

Robert Dorval

Arpenteur-Géomètre

MONTMAGNY, Qué.

Tél.: 416w Rue St-J-Baptiste
Tél.: 37 19, rue St-Thomas,
Bureau du Journal

ODILON de la DURANTAYE

B.A., L.S.C., C.A.

Comptable Agréé.

24, rue Saint-Jean-Baptiste, Montmagny.

— Téléphone : 511-W —

Sirois, Caron, Renaud, Corriveau & Cie

Comptables agréés

Fernand Sirois, L.S.C., C.A.
Bertrand Caron, B.A., M.S.C., C.A.
Robert Racine, B.A., L.S.C., C.A.

Gérard Renaud, M.S.C., R.I.A., C.A.
Lionel Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
Lucien Pouliot, L.S.C., C.A.

Edifice LE PEUPLE — Tél.: 73

Québec - Jonquières - Montmagny - Rivière-du-Loup

Bureau: Rue St-Thomas

MONTMAGNY, Qué.

Tél.: Bureau: 205

Rés.: 106

— ASSURANCES —

CLAUDE PAQUET

COURTIER D'ASSURANCES

FEU — VOL — AUTO — ACCIDENTS — RESPONSABILITE, etc.

Pour tous genres d'assurances,
demandez nos taux

Philippe Roy Inc.
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
78, RUE ST-JEAN-BAPTISTE, MONTMAGNY TEL.: 92 RÉS.: 240

Wilfrid Leblanc

MARCHAND GENERAL

Spécialités: Epicerie, Ferronnerie, Matériaux de Construction, Ciment, Bardeaux d'Asphalte et d'Amiante, Papier à Couverture, Clois, etc.

Assortiment complet des fameuses peintures GLIDDEN.

JAP-ALAC et SPRED-SATIN

Nourriture de marque QUAKER pour tous les animaux de la ferme: Porcs, Vaches, Poules, Poulets, Dindes.

35, rue ST-LOUIS,

Tél.: 148

MONTMAGNY

Les Ateliers Mercier

SPECIALITES :

Fabrication de fauteuils en sections,
réparation générale de chaises, tables,
studios, etc.

P.-E. MERCIER

Téléphone: 535-W.

9, rue du Manoir,

MONTMAGNY, P.Q.

Etes-vous orgueilleux?

Etes-vous un de ces orgueilleux qui conduisent l'automobile? Non! évidemment, pas vous, cher lecteur, mais lisez tout de même et vous constaterez que vous en connaissez tellement que ça pourrait nous excuser de l'audace que nous avons prise de poser la question de façon si impertinente.

Ah oui! vous en connaissez des orgueilleux... qui tiennent énormément à leur titre de bon conducteur, malgré qu'ils ne connaissent RIEN des lois et des règlements qui régissent la circulation et pas davantage des façons prudentes et courtoises de la conduite d'une automobile.

Vous avez, sans doute, comme nous écouté ces récits d'accidents, dans lesquels presque invariablement c'était toujours la faute de l'autre. Vous avez entendu des gens vous dire qu'ils ont conduit de tel endroit à tel autre dans un temps record. Vous avez compris que l'énoncé de ces exploits ne vous était fait que par orgueil, pour démontrer qu'on était bon conducteur.

Vous en avez vu d'autres qui, après avoir participé à plusieurs libations, à l'hôtel — au club ou chez un ami, se sont placés eux-mêmes au volant de leur auto, refusant catégoriquement de s'y faire remplacer; vous avez compris qu'ils voulaient simplement démontrer orgueilleusement qu'ils étaient bons conducteurs.

Il vous est peut-être arrivé, comme à moi, de voir se frôler contre votre auto un conducteur qui, en klaxonnant, voulait vous avertir d'une erreur qu'il pensait que vous veniez de commettre. Son intention n'était pas tant de vous corriger mais il voulait orgueilleusement vous démontrer sa supériorité; il voulait vous faire sentir qu'il savait mieux conduire que vous.

On aime tellement à s'accorder à soi-même le titre de bon chauffeur qu'on le préfère de beaucoup à celui de conducteur prudent. Exemple? Prenez la chose par vous-même. Si un de vos passagers vous fait un compliment, n'aimeriez-vous pas mieux qu'il vous dise: "Tu es un chauffeur bien prudent".

Alors! nous pardonnez-vous d'avoir posé la question titre?

Un fond de 30 millions de dollars est alloué aux réfugiés palestiniens

BEYROUTH. — orsqu'on voyage au Proche-Orient, on ne peut s'empêcher de remarquer une quantité de petites entreprises artisanales, où l'adresse se lie intimement à la tradition. Tout en se promenant le long des "Souk" — marchés arabes — de Damas, le Caire, Alep et Jérusalem, ou même à travers les plus petits villages, on en vient à constater qu'il existe ici un train de vie qui a complètement disparu dans

Voici, par exemple, de minuscules boutiques et de nombreux petits ateliers de travail tous serrés les uns contre les autres le long des étroites ruelles. Et voici, à l'intérieur, des adolescents qui apprennent à manier les outils traditionnels sous l'oeil impérieux de leur père ou de leur grand-père.

Il est difficile d'évaluer le rendement économique des multiples métiers que l'on voit ici. Les termes d'économie tels que "l'actif", "le passif" ou "le capital", sont ici totalement inconnus. Les quelques entreprises financières qui tiennent des comptes s'expriment soit en français, en anglais ou en allemand. Il n'existe vraiment pas de méthode d'évaluation pour les hausses et les baisses du marché ou même pour les besoins des consommateurs. Il n'est jamais question de calculer à l'avance, puisque, chez le commerçant arabe, la foi religieuse règle tout: "Inch Allah" — "Dieu y pourvoira."

Mais il existe d'autres raisons pour ce manque de comptabilité dans les affaires. L'analphabétisme, la crainte de l'impôt, et l'attitude générale que "mon commerce, c'est mon affaire; et puis, le succès de mon affaire, c'est mon secret."

Un programme de réintégration

C'est dans cette ambiance que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) vient de créer un "Programme secondaire de réintégration." Le but de ce geste est d'aider les réfugiés à prendre part à la production industrielle ou commerciale dans la région qu'ils habitent.

Un tel projet de réalisation a déjà été mis sur pied en Jordanie, et on a installé des ateliers de réparation de pièces mécaniques, un moulin à piler les pierres, un

four à chaux, une boutique pour un fournisseur de charrues mécaniques, une station pour les automobiles et une fabrique de produits textiles. Près de 500 personnes bénéficient de ces nouvelles installations et, dans six mois, elles n'auront plus besoin des rations alimentaires que l'UNRWA distribue aux réfugiés palestiniens. Les autres installations que l'on projette d'établir sont des fabriques de chaussures, une fabrique de jouets, un atelier de nettoyage pour les vêtements, une plantation destinée à la culture du tabac, un atelier de confection de vêtement, une savonnerie, une fabrique de ciment et une fabrique de vêtements.

Ajoutés aux vastes projets en cours de réalisation avec l'approbation des autorités gouvernementales — tels que ceux de la péninsule de Sinaï — ces projets s'inspirent tous de la nouvelle politique de l'UNRWA, à savoir, l'octroi d'un fonds de réintégration dont la valeur s'élève à 30 millions de dollars. Ce fonds est constitué de dons volontaires de la part des membres des Nations Unies. Cette nouvelle politique a été décidée au cours de la cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, en décembre 1950.

Un tel projet de réintégration ne pourrait être lancé tant que l'UNRWA devait faire face à la nécessité de pourvoir à l'alimentation et au gîte des réfugiés. Les premiers projets qui eurent rapport au travail des réfugiés étaient des formes de secours, car le but était alors d'aider autant de familles que possible à se trouver un emploi temporaire lucratif. Des travaux de routes et de reboisement ont donc été exécutés. Ils ne nécessitaient pas de longues préparations et ils fournissaient de l'emploi à un grand nombre de personnes.



Parents et maîtres

Le foyer et l'école ont été jusqu'ici trop séparés chez nous. Parents et maîtres se connaissent peu, se rencontrent peu, collaborent peu. Et cependant, quels avantages précieux résulteraient de cette collaboration. On semble le comprendre de plus en plus et des efforts se font pour l'établir. Il importe cependant que le mouvement s'oriente bien, qu'il s'appuie sur de bonnes bases. On lira avec profit sur ce sujet le compte rendu de la Semaine sociale de Nicolet (1950), "Le Foyer, base de la société". Dans sa déclaration d'ouverture, le Rev. Père Archambault rappelle brièvement la nécessité de cette collaboration et les principes qui doivent l'animer. D'autres conférenciers en parlent aussi, surtout M. André Laurendeau, qui lui consacra tout son cours, intitulé **Ecole et Foyer**.

Situation pire qu'en 1941 en Grande-Bretagne

Les approvisionnements de vivre en Grande-Bretagne sont dans une situation encore plus dangereuse qu'en 1941, l'année de la blitz hitlérienne et de la guerre sous-marine. Les approvisionnement de blé, de farine, de margarine, de gras, de sucre et de beurre sont moindres qu'en 1941, a dit Lloyd George, et rien ne peut garantir que la ration de viande actuelle (l'équivalent d'une côtelette par semaine, par personne) ne sera pas réduite d'ici le milieu de l'an prochain.



Des vétérans de la guerre coréenne originaire des 21 pays qui participent à l'effort des Nations-Unies en Corée, examinent le livre du souvenir, en montre dans la tour de la Paix du Parlement. Tous ont été blessés au combat. Voici leurs noms (de gauche à droite): Le sergent Molla Kebede, Ethiopie; le soldat Jushal Both, Indes; le major Goreko, Grèce; le chauffeur Chuch Haridhi, Thaïland; le sergent-chef Celerino Mabao, Philippines; le capitaine Richard A. Baldwin, Houston, Texas, E.-U.; le maître-sergent Anthony Herbert, Herminie, Penn., E.-U.; le sergent-major Mamoushet, Ethiopie; le sergent Ziya Buras, Turquie; le matelot Francisco M. Guzman, Colombie, et le quartier-maître Kim Chun Bea, Séoul, Corée.

(Photo de la Défense nationale)

La tuberculose tue

Plus d'hommes que de femmes

Sur 3,582 décès par tuberculose enregistrés au Canada l'an dernier, l'élément masculin en a fourni 2,022. — Moins de victimes chez les jeunes mais surveillance plus grande à exercer sur l'âge mûr et sur la vieillesse.

La tuberculose comporte-t-elle une plus grave menace pour l'homme que pour la femme? La Fontaine, sans s'en douter, a donné la réponse dans sa fable: "Le chêne et le roseau". Jusqu'à ces dernières années, il était admis, incontestablement, que l'élément féminin résistait mal à l'assaut des souffles infectueux ("Tout vous est aiglon, tout me semble zéphyr"), tandis que l'autre moitié du genre humain, le sexe fort, ou supposé tel, prétendait "braver l'effort de la tempête". Il faut "quitter ce souci".

Selon un rapport du Bureau fédéral de la statistique, publié dans le bulletin de septembre-octobre de l'Association canadienne antituberculeuse, voici comment se répartissaient, selon le sexe, les 3,582 tuberculeux décédés au Canada, en 1950:

Hommes	2,022
Femmes	1,560

Disproportion qui n'est pas accidentelle. On la retrouve invariablement, parfois même plus élevée, dans les sept ou huit compilations antérieures. Et la province de Québec, depuis 1947, ne fait pas exception à la règle: 1,564 décès l'an dernier, dont 861 chez les hommes et 703 chez les femmes.

Sans doute, à une certaine période de l'existence, de 15 à 40 ans, la situation est-elle encore inverse (608 décès masculins et 763 féminins au Canada; 304 et 370 dans Québec). Mais pendant que le "roseau plie", peut-on dire que "l'arbre tient bon"? "Attendons la fin..."

Passé 40 ans, en effet, mais dans la direction opposée:

Le vent redouble ses efforts et fait si bien qu'il déracine
Celui de qui la tête au ciel était voisine
Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.

Les chiffres suivants ne le prouvent-ils pas éloquentement?
Décès par tuberculose (40 ans et plus)

	Hommes	Femmes
Canada	1,193	549
Province de Québec	469	246

AVIS PUBLIC

La Commission Scolaire de la Ville de Montmagny, vendra à l'enchère, le 23 novembre 1951, à 10 heures de l'avant-midi, pour être enlevée immédiatement la vieille maison qu'elle possède sur la rue St-Louis, près du collège.

La mise à l'enchère sera de \$75.00 et la maison sera adjudgée au plus haut enchérisseur. Conditions, payable comptant lors de la vente.

J. RENE COTE,
Secrétaire-Trésorier.

Le Courrier de Louise

—M. et Mme Robert Le Houllier, de Rimouski, étaient de passage chez M. et Mme Albéric Marquis, dimanche.

—M. et Mme Jos. Blanchet et M. et Mme A.-S. Pelletier, de St-Pamphile, étaient récemment de passage à Montmagny, chez des amis.

—M. et Mme Eutrope Méthot sont revenus d'un court voyage à Montréal et Joliette.

—M. et Mme J.-P. Kirouac, de St-Pamphile, et leurs enfants, ont fait un bref séjour chez Mme Gustave Coulombe.

—Mme Armand Tremblay, de Beauharnois, passe quelques jours chez sa mère, Mme Ludger Thibault.

—MM. Roland Lacombe et Fredy Dion ont passé la fin de semaine à Québec.

—M. et Mme Louis-O. Roy ont fait un bref séjour à Montréal.

—M. et Mme Maurice Marquis se sont rendus à Montréal, cette semaine, par affaires.

—Mme Joseph Breton, Mme Rosaire Caron, étaient en voyage à St-Jean-Port-Joli, la semaine dernière.

—Mme Rosaire Caron passe un séjour à Parent, l'invitée de Mme Louis Langis.

—Mlle Lucie Lemay, étudiante garde-malade à l'hôpital St-Sacrement, Québec, était en visite chez ses parents, M. et Mme Roméo Lemay, dimanche dernier.

—Mme René Brouillette, Mme Joseph Blais, de Taschereau, M. et Mme Raoul Piché et leur fils, Gérard Boulet, de Mont-Brun, M. et Mme Louis Boulet, de Ste-Adele, Terrebonne, Mme Alfred Robin, de Cap-St-Ignace, ont rendu visite à Mme Joseph Boulet, à l'occasion du décès de M. Joseph Boulet, de Montmagny.

—Mme Capitaine E. Hoffman, de Berthier, était de passage à Montmagny, chez sa fille, Mme Dr G. Fortin.

—M. et Mme Léo Morin sont de retour d'un voyage à Montréal et Asbestos.

—M. et Mme Marcel Galarneau, de Montréal, étaient dernièrement de passage chez leurs parents.

—M. Réal Gendreau, pour quelques jours chez ses parents.

—M. Edgar Langlois, de Montréal, est de passage dans sa famille.

—M. et Mme Jean Gagnon et leur fille, Danielle, étaient dimanche dernier, de passage en notre ville.

—M. et Mme Léo Gaudreau et leur fille, de Québec, à Montmagny, dimanche dernier.

Fiançailles

Le 28 octobre ont eu lieu, dans l'intimité, les fiançailles de M. Martin Dionne, B.A.B., PHIL, officier de douanes, fils de M. Xavier Dionne, dessinateur au Conseil des Ports Nationaux, et de Mlle Brigitte Boudreau, fille de M. Herménigilde Boudreau, marchand, de la paroisse St-Mathieu de Montmagny.

Le mariage sera célébré le 27 novembre prochain, à 8 h. 30, en l'église de St-Mathieu. Pas de faire-part.

MARIAGES

ST-THOMAS

—Le 3 novembre, a été célébré le mariage de Félix Dubé, fils de feu Auguste Dubé et de feu Hermine Roy, avec Corinne Cloutier, fille de Joseph Cloutier et de feu Elisa Langlois.

ST-MATHIEU

—Le 10, a été célébré le mariage de Hilaire Gamache, fils de Amédée Gamache et de Régina Gaulin, avec Françoise Patry, fille de feu Léo Patry et de feu Eveline Boulet.

NAISSANCES

ST-THOMAS

—Le 2 novembre, a été baptisé Joseph-Philippe-Réjean, fils de Philippe Ouellet et de Berthe Ouellet. Parrain, Bruno Guimond; marraine, Irène Ouellet, oncle et tante de l'enfant.

—Le 7 novembre, Marie-Françoise-Louise, fille de Ls-Philippe Gaulin et de Thérèse Dubé, Parrain et marraine: Joseph Dubé et Marie Bélanger, grands-parents de l'enfant.

—Le 8 novembre, Marie-Diane-Claudine, fille de Roger Lavallée et de Cécile Gamache. Parr. et marr., Narcisse Lavallée et Alexandrine Chabot, grands-parents de l'enfant.

—Le 10 novembre, Marie-Jeanne d'Arc-Paule, fille de Donat Gendreau et de Thérèse Martel. Parr. et marr., Bernard Martel et Jeanne d'Arc Martel, oncle et tante de l'enfant.

—Le 10 novembre, Joseph-Geo.-Henri-Emile-Denis, fils de Candi de Corriveau et d'Aline Gaumond. Parr. et marr., Geo.-Henri Gaumond et Eveline Thibault.

—Le 11 novembre, Joseph-Jean-Guy, fils de Jean Laberge et de Thérèse Beaudoin. Parr. et marr., Fernand Beaudoin et Stella Parent, oncle et tante.

Le 11 novembre, Joseph-Geo.-Raymond, fils de Geo.-Henri Mineault et de Marguerite Gaudreau.

Parr. et marr., Léandre Roy et Annette Gaudreau, oncle et tante. ST-MATHIEU

—Le 4 novembre, Joseph-Sylvio-Toussaint-Michel, fils de Léopold Ringuet et d'Yvonne Duval. Parr. et marr., Sylvio Guimond et Lucille Ringuet, oncle et tante de l'enfant.

—Le 8 novembre, Marie-Colette-Aline, fille de Jean-Paul Robin et de Georgette Thiboutot. Parr. et marr., Wilfrid Thiboutot et Marguerite Martin, grands-parents de l'enfant.

—Le 8 novembre, Marie-Louise-France, fille de Laurier Picard et de Jeannette Joubert. Parr. et marr., Marcelin Guillemette et Germaine Joubert, oncle et tante de l'enfant.

—Le 11 novembre, Marie-Cécile-Denise, fille de Maurice Cloutier et de Jeanne d'Arc Blanchet. Parr. et marr., Jean-Marie Corneau et Cécile Blanchet, oncle et tante de l'enfant.

UNITE SANITAIRE DE MONTMAGNY

Semaine du 19 novembre 1951

Principales activités:

Lundi, 19 novembre

ST-FRANCOIS: Examen scolaire.

Mardi, 20 novembre

ST-PIERRE: Immunisation.

A. M.: Ecoles rurales.

2 à 3 hres: Clinique de bébés, au village.

CAP-ST-IGNACE: Clinique dentaire.

Mercredi, 21 novembre

MONTMAGNY: Clinique antituberculeuse, de 1.30 à 3 hres.

CAP-ST-IGNACE: Immunisation.

A. M.: Ecoles de Lespinay, Vincelotte, Bellavance, Mgr Sirois, Mgr Fortin.

2 à 3 hres: Clinique de bébés, au village.

Jeudi, 22 novembre

Ecoles du Côteau et du Village.

Unité Sanitaire: Clinique de bébés.

Vendredi, 23 novembre

ST-FRANCOIS: Examen scolaire.

ST-FRANCOIS: Clinique dentaire.

Dr A. Dumas, M. H.



BERNATCHEZ — A Montmagny, le 8 novembre 1951, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Albina Marois, épouse de feu M. Napoléon Bernatchez. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 12, à 8h.30, en l'église St-Thomas de Montmagny.

MICHAUD — A Montmagny, le 12 novembre 1951, à l'âge de 50 ans et 4 mois, est décédée subitement dame Marie-Jeanne Gauthier, épouse de M. Léon Michaud, quincaillier. Les funérailles ont eu lieu jeudi, à 10h.30, en l'église de St-Thomas de Montmagny.

MORIN — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 12 novembre 1951, à l'âge de 11 ans et 4 mois, est décédée Louise, fille bien-aimée de M. Robert Morin, employé à la compagnie Québec Power, et de dame Marguerite Laurendeau. Les funérailles ont eu lieu jeudi, à 8h.45, en l'église de St-Thomas de Montmagny.

La direction de ces funérailles a été confiée à la Maison Marcel Ruelland, 1, rue de la Fabrique, Montmagny.

BOULET — A Montmagny, le 12 novembre 1951, est décédé M. Joseph Boulet, époux de dame Lucette Chabot, à l'âge de 61 ans et 2 mois. Les funérailles ont eu lieu jeudi, à 9h.30, en l'église St-Thomas de Montmagny.

La direction de ces funérailles avait été confiée à la Maison Laurent Normand, rue Du Pont, Montmagny.



Sur la tombe d'une enfant chérie

LOUISE MORIN.

Je viendrai comme un voleur, sans avertissement.
(Paroles de Jésus).

Dieu est venu et a recueilli l'âme pure de la petite Louise, pour la conduire dans son Céleste Séjour, laissant sur cette terre, les coeurs tout en pleurs d'un père, d'une mère, de frères et d'une soeur.

A l'âge à laquelle nos parents rêvent de grandes ambitions pour nous, Dieu a voulu la rappeler à Lui, malgré le trop court chemin qu'elle avait parcouru sur cette terre de peines et de misères.

A mon père, à ma mère, à mes frères et à ma soeur, à qui Dieu m'a ravi, je leur dit: "Oh! père et mère que j'ai tant aimés, vous qui saviez si bien me comprendre et m'aimer, vous qui tâchiez toujours de me rendre des plus heureuses, je sais votre immense chagrin, je vois le dur choc qu'a subi votre coeur si bon et si généreux, de mon départ si subit, et je vous demande de continuer à m'aimer comme vous m'avez toujours aimée.

Et sachez que, du haut du ciel, je veillerai sur vous et vous bénirai, et quand votre dernière heure sonnera, je serai là avec Jésus et Marie pour vous recevoir.

A vous petits frères et petite soeur, n'oubliez pas ceci: "Aimez toujours papa et maman de tout votre coeur, comme je les ai aimés, et ainsi, avec Jésus dans le Ciel où je vous attendrai, je veillerai sur vous et vous conduirai dans les durs chemins de la vie.

Vous toutes, petites amies nombreuses quelle quitta, ne l'oubliez pas et gardez d'elle un pieux souvenir.

Ayez toujours présent à l'esprit son souriant visage et continuez de vivre heureuses, assurées qu'elle est encore auprès de vous, qu'elle se mêle à vos jeux, qu'elle prend part à vos chagrins. N'oubliez pas que, au Ciel, elle reste pour vous l'amie souriante de toujours, qu'elle veille et prie pour vous en vous attendant au Céleste Banquet que l'amour de Jésus et Marie préside.

R. M.

A VOTRE SERVICE

Réparation de toutes les marques de radio

Membre de la Corporation des Maîtres Electriciens, section des électronistes.

MONTMAGNY RADIO & ELECTRIC

16, rue St-Louis. — Montmagny. — Tél.: 534-W.

POUR BIEN VOUS SERVIR MESDAMES

Vous trouverez à notre comptoir une quantité de camisoles de laine et coton, bloomers, robes de nuit, bas de coton et laine, bas nylon de marque "Exquisite", "Harvey Woods", "Butterfly"; corsets "Nu-Back" et "Camp", soutien-gorge, slips, jupons, couvertes de flanellette, etc. Une visite vous convaincra.

Spéc. de la semaine: Camisoles de laine \$2.39

Donnez à votre vieux manteau de fourrure l'apparence d'un neuf en le faisant remodeler. Prix modéré et ouvrage garanti.

Mme GERARD BOULET

34, rue St-Pierre — Tél.: 423-W — Montmagny
(A deux portes du magasin C.-A. Corriveau)



FOURRURES

Modèles les plus récents dans le mouton de perse, rat musqué, seal brun et noir, (lapin teint), etc.

SPECIALITE: Manteaux mouton de Perse.

RITA NORMAND

5, rue Frontenac, Montmagny.

VIANDES DE QUALITÉ

Filet mignon, ...	\$1.15	Fesse de veau, désossée, 95¢
Épaule de veau, ...		Fesse d'agneau, ...
désossée, ...	80¢	Rôti de porc, ...
Dinde de 10 à 15 lbs, ...		Roll jambon, ...
vidé, ...	65¢	Fesse jambon désossée, 80¢
Poulet de 4 à 6 lbs, ...		Croton, ...
vidé, ...	68¢	SPECIAL: Balogna, ...

A. GIASSON

BOUCHER — EPICIER

63, rue de la Gare — Tél.: 367-W — Montmagny

Heures d'affaires

Semaine, 8 heures a. m. à 10 heures p.m.
Dimanche, 11 heures a.m. à 10 h. p.m.

Livraison à St-Thomas et à St-Mathieu

Pharmacie Bergeron

Rue Saint-Jean-Baptiste, Montmagny. — Tél.: 333